

Le système monétaire de l'Etrurie.

[Magyarúl megjelent az „Erdélyi Múzeum“ című folyóirat (Kolozsvár) 1909 évi 2-dik (májusi) füzetében.

L'édition hongroise a paru dans la 2^e livraison de la Revue *Erdélyi Múzeum*, Kolozsvár (mai) 1909.]

I.

La classification scientifique d'un des plus intéressants et des plus instructifs groupes de monnaies antiques, celle des monnaies étrusques, a été entreprise pour la première fois par *W. Deecke* dans son oeuvre parue sous le titre : „*Das etruskische Münzwesen*“, comme deuxième livraison des „*Etruskische Forschungen*“ (Stuttgart, 1876.) Avant, aussi bien qu'après lui, d'éminents numismatistes, des métrologues et des historiens se sont occupés de la question, soit dans le domaine numismatique en général et principalement par rapport à l'Italie, soit en des traités sur un sujet spécial.

Au lieu de faire connaître toute cette littérature très étendue, je désire attirer l'attention sur une ou deux opinions qui pourront servir à guider dans des recherches futures. Je parlerai donc d'abord du livre de *Th. Mommsen*,¹ et puis surtout de l'oeuvre de *Deecke* qui marche dans les traces du premier. Dans une monographie à part *Deecke* résume les résultats de toutes les recherches faites jusqu'à son époque. Il présente les fruits de ses recherches personnelles comme des vérités dogmatiques sur lesquelles jusqu'en ces derniers temps, numismatistes, historiens d'art et historiens se sont appuyés sans l'ombre d'une critique.

Je déclare d'avance que dans la plupart des cas je ne suis pas de l'avis de *Deecke*. Appuyé sur les résultats des recherches métrologiques et numismatiques des temps modernes, je tâcherai de prouver que le système établi par *Deecke* est au fond erroné. Dans le système monétaire d'Etrurie il y eut beaucoup plus de légalité et de conservatisme que *Deecke* n'y semble voir, et il ne fut pas autant sous l'influence des systèmes monétaires italique, sicilien et grecque que l'oeuvre en question l'affirme.

Lorsque j'essaierai de mettre en système les monnaies étrusques parvenues jusqu'à nous, ce sera d'abord sur un fond métrologique sans toutefois faire abstraction des points de vue typologique et artistique; car seule la considération simultanée des trois points de vue

¹ *Th. Mommsen* Geschichte des röm. Münzwesens, Berlin, 1860. Traduit en français par *Blacas*.

conduira au résultat voulu. Et si, dans les points de vue artistiques, mon travail sera guidé par la métrologie, souvent aux dépens de la typologie, cette circonstance s'expliquera par ce trait particulier des monnaies étrusques que presque chaque pièce porte une marque de valeur, et qu'ici la typologie n'a pas le rôle indépendant dans la systématisation qu'elle a dans beaucoup d'autres groupes de monnaies de la Grèce antique.¹

Les métrologues considèrent l'utilisation correcte de la matière métrologique comme la plus importante des tâches scientifiques de la numismatique. Sans partager cet avis, il faut convenir qu'en servant d'appui à la métrologie, la numismatique est d'une grande utilité pour la science. La métrologie antique surtout doit à l'aide de la numismatique une bonne part des fondements dont elle dispose aujourd'hui. Appuyée sur les monnaies et sur les systèmes monétaires qu'elles représentent la métrologie a pu décider mainte question incertaine; car dans l'antiquité il y eut plus de rapport que de nos jours entre les systèmes pondéraux et les systèmes monétaires, ils furent même identiques. Sans nous arrêter aux exemples grecs — nous en trouvons le plus bel exemple dans le système monétaire et le système pondéral romains où la libra² — la livre et ses divisions qui servaient d'unité de poids, donnèrent aussi leur nom et leur poids à l'unité supérieure du système monétaire et aux divisions de cette unité.

Cependant ces relations étroites ne sont pas propres à tous les systèmes pondéraux et monétaires. Là où de différents systèmes pondéraux furent employés également et en même temps pour peser des marchandises de diverses sortes, il va sans dire que le système monétaire ne pouvait s'accorder qu'avec un seul; à Rome p. ex. où encore vers la fin de l'époque impériale on se servait pour peser l'huile de la livre de 273 gr. dite livre osque en même temps que du poids commercial ordinaire de 327·45 gr. — ou bien à Athènes où la mine de Solon servait en même temps que l'unité pondérale commerciale *μνᾶ ἀγοραία*. Mais à mesure que l'un ou l'autre des systèmes se développe et change, les systèmes les plus étroitement liés se séparent et continuent à se développer indépendamment. C'est encore le système monétaire ultérieur de Rome qui en offre l'exemple le plus frappant: l'unité supérieure, l'*as*, se divisait de la même manière et sous les mêmes dénominations qu'à l'origine, tandis qu'il perdait peu à peu son poids original, ne pesant plus une livre entière, mais la moitié, le tiers, le douzième de la livre romaine.

Donc, si la numismatique peut rendre des services importants à la métrologie, elle peut aussi devenir la source de plus d'une erreur fatale si nous ne faisons usage de la matière avec soin et méthode.

D'un autre côté, la métrologie peut rendre à la numismatique des services tout aussi importants. La systématisation des monnaies de diffé-

¹ P. ex. chez les monnaies de Corinthe où l'entière figure du Pégase ailé se trouve seulement sur les drachmes et didrachmes, tandis que les demi-drachmes ne portent que la première moitié du corps de Pégase. *Head*, Catalogue of Greek Coins, 1—II.

² Selon Böckh 327·45 gr.

rentes sortes et de différentes époques est nécessaire, car elle nous aide à reconnaître le degré de développement d'un système et par là à juger du développement de la politique financière d'un état; nous verrons p. ex. quels furent les moyens pratiques employés à résoudre les crises financières arrivées de temps en temps dans l'économie de l'état. Pour la systématisation il nous faut connaître l'unité pondérale dont les monnaies en question forment les facteurs et les lois qu'elle suit en se divisant — nous saurons donc quelle fut la valeur des monnaies au moment de leur émission. Cette connaissance est surtout importante parce que dans les cas où les systèmes passent à d'autres états, elle nous éclaire sur les relations commerciales, économiques et souvent politiques qui existaient entre les différents peuples civilisés.

Pour bien juger des systèmes pondéraux et monétaires en usage sur le terrain d'Etrurie et pour démontrer avec justesse leur origine, il faut en quelques mots nous rappeler les résultats des recherches les plus récentes dans le domaine de la métrologie, et cela d'autant plus que, depuis le traité sur les poids et mesures de l'antiquité de Henri *Finály*¹ se rattachant de près à *Böckh*, *Brandis* et *Hultsch*, et paru dans l'édition de l'Académie hongroise des sciences, il y a à peine eu du nouveau à ce sujet dans notre littérature.

* * *

Les fondements scientifiques de la métrologie comparative furent posés par Augustin *Böckh*.² Il devinait que tous les systèmes pondéraux antiques eurent leurs racines au centre babylonien. Son activité relative au terrain d'Italie fut continuée par Th. *Mommsen*,³ son travail sur l'Asie par *Brandis*.⁴ *Dörpfeld*⁵ fit déjà un pas de plus en supposant dans la plupart des états antiques un système *uni* de mesure, fondé sur la mesure de longueur.

Cette supposition fut acceptée par *Nissen*⁶, tandis que *Lehmann*⁷ dans son discours de Stockholm lors du congrès des orientalistes n'accepte le système uni que pour la Babylonie. Selon lui ce serait de là qu'aurait passé aux autres peuples civilisés de l'antiquité certaines parties, tantôt une unité de poids, tantôt une mesure de longueur, suivant le besoin. *Brugsch*⁸, *Nissen* et *Hultsch* au contraire réclament la priorité pour l'Égypte. *Hultsch* réunit dans son oeuvre les résultats des recherches

¹ Henri *Finály*: Az ókori súlyokról és mértékekről (Des poids et mesures antiques). Budapest, 1883.

² A. *Böckh*: Metrologische Untersuchungen iib. Gewichte, Münzfüsse und Maasse des Altertums in ihrem Zusammenhange. Berlin, 1838.

³ Th. *Mommsen*: oeuvre citée.

⁴ *Brandis*: Das Münz-, Maass- und Gewichtswesen in Vorderasien. Berlin, 1886.

⁵ *Dörpfeld*: Mitth. d. kais. deutsch. arch. Instituts. Athenische Abth. VII. Bd.

⁶ H. *Nissen*: Griech. u. röm. Metrologie. Iwan Müller'sches Handbuch d. klass. Alterthumswissensch. I. Bd. *Sonderausgabe*, Nördlingen, 1886.

⁷ C. F. *Lehmann*: Das altbabylonische Maass- und Gewichtssystem als Grundlage des antiken Gewichts-, Münz- u. Maasssystems. (Actes du 8-e congrès international des orientalistes, tenu en 1889. à Stockholm et à Christiania. Section I. Leyde, 1891.)

⁸ *Brugsch*: Die Lösung der altägyptischen Münzfrage. Zeitschr. für ägypt. Sprache u. Alterthumskunde. Irg. 1889.

métrologiques jusqu'en 1882.¹ Lehmann attaqua les affirmations de Brugsch et de Nissen et démontra par de sérieux arguments que la livre égyptienne, c. à d. son dixième le *keth*, n'était que le poids secondaire déduit du système pondéral de la Babylonie antique découvert par lui. De sorte que c'est pourtant la Babylonie qu'il faut regarder comme le pays d'origine du système pondéral et du système sexagésimal.² Ici nous ne remarquerons que brièvement l'essentiel de la découverte faite par Lehmann. Il a trouvé une unité pondérale datant du temps du roi sumir Gudea, plus ancienne et un peu plus légère que les unités de poids dites royales babyloniennes-persanes³ représentées par les poids de bronze et de pierre que Layard avait trouvés parmi les ruines de Ninive, lesquels poids comparés aux premiers ne pouvaient être comptés qu'avec l'addition d'un $\frac{1}{30}$ du poids Layard.⁴

Les poids les plus anciens connus jusqu'à présent sont ceux qui furent trouvés à Ninive, bronze coulé sous la forme d'un lion en repos, et poids de pierre en forme de canard.

Voici les unités de poids — mines — légères et lourdes qu'ils donnent :⁵

Unités de poids	lourdes légères	
	gr.	gr.
1. Mine commerciale	1010	505
2. Mine d'or	842	421
3. Mine d'argent babylonienne-persane	1122	561
4. Mine d'argent phénicienne	746	373

Ces unités sont représentées dans les systèmes monétaires par le *dareikos* et le siglos persans, celui là de 8.4 gr. comme $\frac{1}{50}$ de la mine d'or légère, celui-ci de 5.61 gr. comme $\frac{1}{100}$ de la mine d'argent légère, et par les monnaies d'argent phéniciennes. De ces unités de poids les différents systèmes pondéraux de l'antiquité ne pouvaient être déduits du tout, ou bien seulement avec des arrondissements, des additions et des soustractions. Déjà, Brandis pressentit qu'un système de poids plus léger devait servir de fondement à ce système pondéral d'une origine comparativement retardée.⁶ Lehmann fit cette découverte dans plusieurs poids de pierre de la Babylonie antique qui datent du milieu du 3^e mille av. J.—C. et portent une inscription sumir. Ces poids de pierre représentent une mine commerciale de 492 gr., de laquelle se développèrent les poids servant au pesage de l'or et de l'argent comme poids secondaires dans les grandeurs suivantes :⁷

¹ *Hultsch*: Griechische u. römische Metrologie. Berlin, 1882.

² C. F. *Lehmann*: Altbabyl. Maass u. Gewicht u. deren Wanderung. Zeitschr. f. Ethnol. 1889. XXI. Bd. p. 245—328.

³ Leur description chez *Brandis*, oeuvre citée p. 46—53.

⁴ Leur description chez *Lehmann* (Actes du congr. internat. etc.)

⁵ *Lehmann*: Zeitschr. für Ethnol. p. 254. *Brandis* oeuvre citée p. 158—9.

⁶ Oeuvre citée p. 99. 158.

⁷ *Lehmann*, oeuvre citée p. 257.

Unités pondérales	lourdes		légères	
	gr.		gr.	
1. Mine commerciale --- --- --- ---	982·4	491·2		
2. Mine d'or — --- --- --- --- ---	818·6	409·9		
3. Mine d'argent babylonienne --- ---	1091·6	545·8		
4. Mine d'argent phénicienne --- ---	727·6	365·8		

La mine commerciale de 492 gr. serait donc l'ancêtre de tous les systèmes pondéraux. Elle et les mines d'or et d'argent qui en dérivent sont dans le cours de l'antiquité immédiatement suivies du loth égyptien qui est le $\frac{1}{60}$ de la mine d'argent originale babylonienne ($545 : 60 = 9·1$). Celle-ci est représentée par les plus anciennes monnaies phéniciennes, lydiennes, par celles de Cyzique et de la Thrace, ainsi que par leurs formes réduites : les mines d'Égine, de Corinthe, d'Eubée, l'antique livre italienne (273 gr.) etc.

Cependant, sur quelques terrains les poids originaux montrent des unités plus grandes, augmentées par de certaines additions. Ainsi les poids babyloniens-persans mentionnés plus haut, les seuls connus jusqu'à présent, pèsent $\frac{1}{30}$ de plus que les poids babyloniens originaux. Lehmann distingue aussi des systèmes de poids augmentés d'une addition d'un $\frac{1}{24}$, d'un $\frac{1}{20}$.

Nous n'avons besoin que des systèmes originaux babylonien et babylonien-persan ; une énumération détaillée des autres est donc inutile pour nous. Nous verrons que des deux systèmes en usage en Étrurie, l'un se rattache au système original babylonien et l'autre au système babylonien-persan.

II.

C. Casati de Casati déclare le système monétaire d'Étrurie comme un système homogène d'un caractère si particulier¹ qu'il faut accorder aux monnaies étrusques une place indépendante, en dehors des séries de monnaies antiques grecques et romaines, et il désapprouve la coutume de ranger les pièces d'or et d'argent parmi les monnaies grecques et les pièces de bronze parmi les monnaies romaines d'une collection. Si, dans la division en deux groupes des monnaies antiques, nous acceptons les points de vue d'*Eckhel*,² nous ne pouvons classer les monnaies étrusques parmi les monnaies grecques. Les autorités de l'état romain n'ont jamais émis de la monnaie pour l'Étrurie. Mais avec leurs traits particuliers vraiment originaux les monnaies étrusques doivent occuper une place d'autant plus importante dans la subdivision italique des monnaies grecques.

Voici en peu de mots leurs traits caractéristiques :

1. Des séries d'or, d'argent et de bronze existent l'une à côté de l'autre, même simultanément.

2. Les plus anciennes monnaies étrusques ont devancé au moins d'un siècle et demi les premières monnaies romaines.

¹ Congrès international de numismatique à Paris, 1900, p. 102.

² *Eckhel*: *Doctrina nummorum veterum*. Wien, 1792—98.

3. Leur valeur au moment de l'émission est purement babylonienne, relativement persane, pourtant certaines de leurs valeurs nominales se rattachent intimement aux monnaies d'autres terrains de l'Italie centrale et méridionale.

4. La plupart est pourvue d'une marque de valeur.

5. Leur trait le plus caractéristique c'est qu'elles sont à une face plane, ce qui d'ailleurs caractérise surtout les monnaies de l'île de Chypre. Ses premiers types de monnaies montrent aussi une influence orientale, mais qui est plus tard remplacée par l'influence grecque.

Pour bien juger ces traits tout à fait particuliers des monnaies étrusques, il faut savoir que les premiers habitants de l'Italie, de la Sicile et de la côte septentrionale de la Mer Noire (terrain des Scythes) choisirent le cuivre pour étalon de valeur, à ce degré de développement du commerce d'échange où tous les peuples tâchent de se fixer sur quelque matière d'une valeur relativement permanente, et constamment recherchée. A ce centre de la civilisation de l'est et du sud, en Babylonie, en Assyrie et en Égypte au contraire, l'or et l'argent remplirent ce rôle. Ici l'or et l'argent, là le cuivre furent mis en circulation en bâtons, coulés en anneaux, en forme de fil ou en lingots sans forme, et dans les transactions du commerce, leur poids fut établi par le pesage. Le système pondéral en Babylonie et en Assyrie fut le système sexagésimal qui est encore en usage de nos jours, p. ex. dans notre chronologie. En Italie et en Sicile ce fut le système duodécimal où l'unité se divise toujours par douze, ce qui est aussi une partie constituante du système sexagésimal. En Égypte enfin régnait le système décimal, le même qui caractérise notre système monétaire moderne.

Il est tout naturel qu'avec le temps les métaux précieux triomphèrent partout des métaux communs. Mais lorsque les Grecs et les Phéniciens, les colonisateurs du bassin occidental de la Méditerranée, arrivèrent dans l'île de Sicile et sur la côte méridionale de l'Italie avec une des plus belles inventions de l'esprit humain, avec la véritable monnaie, ils trouvèrent le cuivre comme mesure de valeur dans les deux contrées. À part des colonies grecques, l'Etrurie fut le premier état de la péninsule italienne qui, cédant à l'influence venue de l'Orient, adopta déjà au commencement du V^e siècle av. J.-C. à côté du cuivre d'abord l'argent, puis l'or, pour servir de mesure de valeur en forme de véritable monnaie.

* * *

Des pièces d'or, d'argent et de bronze d'à peu près deux siècles et demi de monnayage étrusque sont parvenues jusqu'à nous. On dirait que les trois métaux circulaient en même temps comme s'il y eut eu une triple évaluation sur le terrain étrusque. Cependant la classification chronologique et métrologique prouve distinctement que tantôt l'or tantôt l'argent servait de métal d'évaluation; et au commencement le cuivre gardait son ancien rôle à côté d'eux, ne servant que d'instrument d'échange en général dont la valeur fut établie en le pesant à chaque fois, mais qui par son unité pondérale fut pourtant en relation avec le système monétaire par le fait que la petite unité des monnaies d'argent au rapport de valeur de 1 : 120 répondait à une masse de cuivre brut d'un poids déterminé (une livre). Les pièces de bronze ne

furent émises que plus tard, mais il paraît qu'alors elles servaient déjà de monnaie de change pour le commerce intérieur à côté des deux étalons légaux, l'or et l'argent.

Les monnaies d'or et celles d'argent, aussi bien sous le point de vue de l'exécution technique que sous celui du système de compte, forment un groupe à part — séparées de la partie considérable des pièces de bronze. Elles furent toujours *frappées* et leurs multiples dérivent toujours des unités selon le système décimal et ses variations. *Les monnaies de bronze* forment quatre groupes: 1. *La série dite série lourde de l'aes grave* dont les exemplaires les plus antiques furent sans doute fabriqués par la fonte en poids étrusques; 2. se joignant au premier groupe, *la série légère* dont la plus grande part ne fut pas coulée, mais frappée. Le système duodécimal caractérise les deux groupes. A ceux-ci se joignent comme *troisième* groupe ces singulières monnaies de bronze qui furent *frappées* avec une technique semblable à celle des *numi incusi* de la Grande-Grèce et dont le système de compte est de nouveau celui de dix. Comme *quatrième* groupe figureront les monnaies de bronze qui ne peuvent être rangées dans aucun des autres groupes et dont l'appartenance est incertaine.¹

* * *

Quant à l'âge des monnaies, les pièces les plus anciennes se trouvent parmi les séries de monnaies d'or et d'argent. Une partie de ces monnaies montrent des traits archaïstiques très prononcés tandis que l'autre partie représente un style artistique plus développé, plus dégagé. Par rapport à la classification chronologique, l'on rencontre les vues les plus opposées. *Deecke*² et *Hultsch*³ p. ex. tiennent pour la plus antique la belle médaille d'or⁴ d'un style développé de laquelle *Haebler*⁵ a prouvé d'une manière convaincante qu'elle est la plus récente. Il en est de même de la pièce d'argent qui montre une tête virile à l'avant et dont le revers est généralement lisse, au poids variant entre 11·38 et 10·56 gr.⁶ *Deecke*⁷ et *Klugmann*⁸ la considèrent comme la plus ancienne monnaie de frappe étrusque (500—450 av. J.-C.), tandis que *Sambon*⁹ y voit l'influence macédonienne et en met l'origine au IV^e siècle. Cependant tous sont d'accord sur ce que les plus anciennes monnaies d'or et d'argent étrusques parvenues jusqu'à nous datent du commencement du V^e siècle av. J.-C.; telles que les pièces d'or de caractère archaïstique à la tête de lion, et les pièces d'argent montrant des chimères, des hippocampes, des sphinx et des Gorgones courantes etc. Cela suffit pour que nous les prenions comme point de départ dans notre classification. Seules les monnaies d'argent à la tête virile men-

¹ Monnaies au type éléphant.

² Oeuvre citée.

³ Oeuvre citée p. 684—689.

⁴ A. *Sambon*: Les monnaies antiques de l'Italie. Paris, 1906. p. 40. (Tête juvénile couronnée de myrte, — Taureau, au-dessus une colombe au vol.)

⁵ Zeitschrift für Numismatik. Jhrg. 1908.

⁶ *Sambon*: Oeuvre citée p. 65—66.

⁷ Oeuvre citée.

⁸ Bulletino dell' Instituto. Rome, 1877.

⁹ Oeuvre citée, p. 19—20.

tionnées plus haut présentent quelque difficulté quant à leur classification chronologique. Mais là encore nous viendront en aide la métrologie, et la circonstance digne d'être remarquée que dans d'autres illustrations¹ elles montrent beaucoup plus de traits archaïstiques que chez Sambon.

Ce qui est plus difficile c'est d'établir l'âge tant discuté des séries de l'aes grave relativement aux autres monnaies étrusques et aux semblables monnaies romaines; car les difficultés qui s'opposent à la solution de cette question sont au moins aussi grandes que son importance. Il est certain que dans les séries de l'aes grave nous chercherions en vain des traits archaïstiques. Elles ne peuvent donc faire partie du groupe chronologique des monnaies d'or et d'argent les plus antiques. Les monnaies d'or et d'argent montrent longtemps un grand conservatisme dans l'exécution des types, tandis que d'autre part apparaissent aussi bientôt les séries légères de cuivre. Les deux manières différentes mêmes dans l'exécution technique présentent des difficultés pour le jugement correct du style artistique; vu que la technique du coulage et la technique de la frappe remplissent des tâches différentes. Il ne nous reste donc qu'à établir aussi exactement que possible le rapport de valeur de l'argent et du cuivre et à désigner ainsi la place qui revient aux monnaies de bronze à côté des monnaies d'or et d'argent.

Récemment on trouve l'opinion de plus en plus confirmée que Rome émit ses premières grandes monnaies de bronze, non au milieu du V^e siècle av. J.-C., comme dit *Mommsen*, mais plus tard, au commencement — ou même au milieu — du IV^e siècle. Quant à la question si c'est l'Étrurie qui a donné l'exemple à Rome ou si l'usage a passé de Rome à l'Étrurie, elle restera encore longtemps indécise. Sans entièrement partager l'avis de *Lepsius*,² nous constatons brièvement que les lourdes monnaies étrusques montrent des types beaucoup plus simples que les monnaies romaines, quoique au commencement du IV^e siècle av. J.-C. l'Étrurie pût se vanter de posséder un art décidément plus développé que celui de Rome. De plus, il est certain que la puissance maritime et politique et l'Étrurie était anéantie lorsque Rome — en 268 av. J.-C., à peine un siècle après l'émission de ses premières monnaies, — commença à faire frapper des pièces d'argent, et l'époque républicaine avait déjà succédé à l'époque impériale, lorsque Rome commença à faire frapper régulièrement des pièces d'or.

* * *

Un des traits caractéristiques des monnaies étrusques c'est que la plupart portent une marque de valeur. Ceci nous permet de connaître à fond les deux différents systèmes monétaires compris dans le monnayage étrusque. Sur les pièces d'or l'on trouve toujours — et à peu d'exceptions près aussi sur les pièces d'argent — la valeur marquée en chiffres romains antiques, disons: étrusques. Des marques de valeur sur les pièces d'or³ les suivantes sont connues jusqu'à présent: † = 50;

¹ *Garucci*: Le monete dell' Italia antica. Roma, 1885. LXXII. No. 20. 21.

² *Lepsius*: Ueber die Verbreitung des italischen Münzsystems von Etrurien aus etc. Leipzig, 1842.

³ A. *Sambon*: Oeuvre citée, p. 37—40.

$XX\wedge = 25$; $XII< = 12\cdot5$; $\wedge = 5$; $XX = 20$ et $X = 10$. Une partie des monnaies d'argent n'a pas de marque de valeur;¹ il paraît que ce sont les plus antiques. Des pièces de l'époque plus avancée on peut dire qu'elles montrent toutes la division suivante: $I = 1$; $II<$ ou IIV ou $>II = 2\frac{1}{2}$; I ou $V = 5$; $X = 10$ et $XX = 20$.

Évidemment ces marques de valeur augmentent et diminuent selon le système décimal. Le 10 est le facteur principal de ce système de compte, mais le 2 et le 5 en sont des facteurs aussi. Dans la série des marques de valeur étrusques nous voyons le rôle diviseur et multiplicateur de ces subfacteur, dans la fraction du pur système décimal.

Maintenant, en quoi consiste l'essence du pur système décimal? En ceci que le 10 est le facteur qui sert à former les unités, que chaque unité plus grande est le décuple de l'unité plus petite la plus rapprochée, et que toute unité plus petite est le dixième de l'unité plus grande la plus rapprochée. Le système se développe donc de la façon suivante: 1000, 100, 10, 1, $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{100}$, $\frac{1}{1000}$.

Les facteurs élémentaires du dix sont 2 et 5. Par leur multiplication nous arrivons du 10 au 20; d'autre part, par une division répétée, nous arrivons du 100 au 50, au 25, au 12·5, et du 20 au 10, de là au 5, au 2·5 et enfin à l'unité. Pas une seule marque de valeur sur les monnaies d'or et d'argent qui n'entre dans ce système. Le système d'évaluation des monnaies étrusques est donc un système décimal et l'on aurait tort de le considérer, à l'exemple de Mommsen, comme système vicésimal.

Une forme encore plus complète de ce système se voit dans les marques de valeur des monnaies de bronze *archaïstiques*, où se trouvent à côté de la grande unité $)(= 100$, les marques $\uparrow = 50$, $XXX = 30$, $XX\wedge = 25$, $XII< = 12\cdot5$, $\wedge = 5$ et $I = 1$.

Il est probable que de nouvelles trouvailles compléteront cette suite. Mais parmi ces marques de valeur il s'en trouve une que nous n'avons pas rencontrée jusqu'à présent, c'est le 30.

On peut le considérer comme partie intégrante du système décimal, dérivant du 10 par addition; mais on y remarque aussi l'influence qu'exerce sur le système décimal le facteur du système duodécimal, ou bien du système sexagésimal, le 3, d'autant plus que par hasard les différents systèmes étaient également en usage; leur influence réciproque est donc bien naturelle.

Néanmoins des marques de valeur des monnaies d'or et d'argent étrusques et celles d'un groupe de monnaies de cuivre ont distinctement le caractère du système décimal. La constatation en est importante car, à notre avis, l'étalon selon lequel furent émises les monnaies d'or et d'argent se divisait d'abord aussi en unités suivant le système décimal, qui s'est même fait valoir dans l'adoption du système pondéral de l'Étrurie. Or, ce système ne se trouve ni dans le système monétaire de la Grèce ni dans celui de l'Orient, ni même en Italie avant que l'Étrurie n'en ait donné l'exemple. C'est l'Égypte qui fut le pays originaire du système décimal. De là il entra aussi dans le système sexagésimal² qui

¹ A. Sambon: Oeuvre citée, p. 41—44.

² Lehmann: Oeuvre citée.

caractérise les systèmes pondéraux d'Asie. Nous le trouvons employé dans le système de la litra d'argent de Sicile,¹ mais la division qu'il a en Étrurie n'apparaît que plus tard aussi là. On peut donc le nommer tout court: système étrusque.

Les lourdes pièces de bronze et les bronzes légers qui s'y joignent sont — au contraire des monnaies d'or et d'argent — caractérisés par leur évaluation selon le système duodécimal employé depuis les premiers temps sur les terrains italiques et siciliens. L'unité pondérale, la livre (litra, libra) qui fut différente selon les pays, se divisait toujours en douze parties sur ces terrains. Il en fut ainsi p. ex. de la livre romaine de 327.45 gr. dont le douzième, l'once, servait de petite unité.

Les systèmes pondéral et monétaire étant étroitement liés, cette classification passa aussi dans le système monétaire romain, sous les mêmes dénominations. La marque de valeur de la grande unité monétaire romaine, de l'*as* fut sur les monnaies le trait vertical (|) tandis que ses parties, c. à. d. les multiples de l'once, furent marqués par la répétition d'un point ou d'une petite sphère, de manière à ce qu'il y eut sur la monnaie autant de points qu'elle contenait d'onces. Le *semis* seul fit exception étant généralement marqué de la lettre S.² Les mêmes marques de valeur se trouvent aussi sur les monnaies étrusques des groupes mentionnés plus haut, avec la différence qu'ici le *semis* est marqué de la lettre C et que la grande unité est souvent marquée de douze petites sphères.³

Beaucoup de chercheurs tirent de ce fait des conséquences qui vont loin et, comme Lepsius,⁴ ils prouvent par des motifs typologiques que les bronzes lourds d'Étrurie sont plus anciens que ceux de Rome. Nous constatons seulement que les monnaies portant ces marques de valeur se trouvent dans les séries qui — comparées aux autres — sont généralement regardées comme les plus anciennes, celles du type roue-roue, et que cette procédure montre une ressemblance de principes au système d'évaluation étrusque mentionné plus haut, puisque ici de même le rôle principal revient à la petite unité et que de celle-ci dérive la grande unité, mais déjà suivant le système duodécimal.

Varro dit de l'*as* romain: *as erat libra pondus*.⁵ La grande unité monétaire romaine eut donc le poids d'une livre romaine. Le même principe se fit valoir dans la litra de cuivre de Sicile. Du moins au commencement, l'unité monétaire autochtone de la Sicile, la litra de

¹ *Hultsch*: Oeuvre citée p. 275.

² Voici les marques de valeur des monnaies de bronze romaines les plus fréquentes:

as		Marques des multiples de l' <i>as</i> :
semis	S	dupondius II
triens	quincussis V
quadrans	decussis X
sextans	
uncia	

³ *Garucci*: Le monete dell' Italia antica. Roma, 1885. pl. LII. 2 et pl. LIII. 2.

⁴ *Lepsius*, Oeuvre citée.

⁵ *Varro*, De ling. lat. V. 169.

cuire¹, répondait à l'unité pondérale, à la livre sicilienne. Sûrement il en fut ainsi en Étrurie, et c'est pourquoi les plus anciennes monnaies étrusques représentent aussi le poids de la livre étrusque. Les séries de l'*aes grave* étrusque jouent donc probablement un rôle décisif dans l'établissement de cette livre. Nous reviendrons à cette question importante. À présent nous remarquerons seulement que l'introduction du système pondéral duodécimal — qui régnait dans les terrains italiques depuis les premiers temps — dans le système monétaire étrusque des bronzes lourds forment une preuve de grande portée pour le fait que le système pondéral indigène d'Étrurie se rattache immédiatement aux séries de l'*aes grave*, et non pas au système des monnaies d'or et d'argent. Il est naturel aussi que le bronze, la plus ancienne matière d'étalon de la péninsule, se divisât selon l'ancien système qui caractérise les terrains italiques alors même quand l'or et l'argent nouveaux-venus apportèrent un système différent.

III.

Avant d'étudier les étalons étrusques, jetons un coup d'œil sur le groupement des monnaies étrusques selon leur matière et autant que cela se pourra, selon leur âge.

Je me suis servi, pour la classification, de l'oeuvre d'A. Sambon² qui traite le sujet à fond. Faute de place dans mon livre j'ometts la description détaillée, marquant seulement les types principaux et indiquant les numéros sous lesquels Sambon décrit ces monnaies. Pour donner un aperçu rapide du poids, je fais suivre chaque espèce de sa marque de valeur ainsi que du minimum et du maximum de poids en grammes qui désignent les limites de la fluctuation. Où les monnaies n'ont point de marque de valeur, elle manquera naturellement aussi dans ce tableau.

Or.

№	Type de l'avvers et du revers	Marque de valeur					Poids.
1	Hippocampe—4 étoiles 6 dents(?) sur un champ lisse 8 ³ —	—	—	—	—	5	2.75 (1) ⁴
2	Tête de lion — lisse 1 —	50	—	—	—	—	2.82 (2)
	2 —	—	25	—	—	—	1.50—1.38 (3)
	3 —	—	—	12 ¹ / ₂	—	—	0.76 (1)
3	Tête virile imberbe — lisse 4 —	—	25	—	—	—	1.43—1.36 (5)
	6, 7 —	—	—	—	10	—	0.60—0.53 (9)
4	Tête de femme — lisse 5 —	—	25	—	—	—	1.38—1.30 (3)
5	Tête juvénile couronnée de myrte — taureau, au-dessus colombe À l'exergue: <i>Velz-</i> <i>papi</i> 9 —	—	—	20	—	—	4.67 (1)
6	Tête de femme — chien courant, inscription peu distincte 10	—	—	—	—	5	1.15—2.12 (2)

¹ *Hultsch*, Oeuvre citée p. 275.

² Les monnaies antiques de l'Italie. Paris, 1903. p. 1—83 et pl. I.

³ Numéros sous lesquels Sambon décrit ces monnaies.

⁴ Les chiffres en parenthèse marquent le nombre des exemplaires connus.

Argent.

N ^o Z	Type de l'avers et du revers	Marque de valeur				Poids.
1	Chimère: lion dont la queue se termine en tête de serpent — lisse 18	—	—	—	—	16.67—16.33 (4)
2	Sanglier — lisse 39.	—	—	—	—	16.67—15.80 (3)
3	Hippocampe — lisse 24. 25.	—	—	—	—	4.25—4.18 (3) 2.02 (1)
4	Lièvre — lisse 31.	—	—	—	—	4.21—4 (2)
5	Chouette — lisse 32.	—	—	—	—	2.10 (1)
6	Tête virile barbue — lisse 99, 100.	—	—	5	—	11.38—10.56 (7)
7	Tête virile imberbe — lisse 101, 102	—	—	5	—	11.25 10.41 (4)
8	Gorgone ailée courant — roue inscription <i>Thezi</i> 11.	—	—	—	—	11.12 (1)
	Gorgone ailée courant — roue, sans inscription 12.	—	—	—	—	11.45—11.30(20)
9	Tête juvenile imberbe entre deux serpents, inscription: <i>Thezi-Sphinx</i> ailé 13	—	—	—	—	5.35 (1)
10	Tête de boeuf, inscription: <i>Thezle-hippocampe</i> 14	—	—	—	—	9.37 (1)
11	Chimère: moitié lion, moitié serpent-lisse 15. 16.	—	—	—	—	11—10.62 (2)
12	Tête de chimère(?) — lisse 17.	—	—	—	—	3.85 (1)
13	Hippocampe, autour 4 dauphins — Cerbère tricéphale 22.	—	—	—	—	5.35 (1)
14	Hippocampe — lisse 23.	—	—	—	—	2.55
15	Poulpe — lisse 28. 29.	—	—	—	—	1.02 (3)
16	Tête de lion — lisse 30.	—	—	—	—	1.07 (1)
17	Masque de Gorgone grimaçant — lisse 35. 37.	—	10	—	—	8.38--7.84 (4)
	36.	—	10(?)	—	—	7.8—6.92 (3)
	41.	—	15? 16?	—	—	8.45—6.60 (3)
	38.	—	—	5	—	4.15—4.10 (2)
	39.	—	—	—	2 1/2	2.06—1.85 (6)
18	Tête jeune — lisse 78. 79.	—	—	5	—	3.88 (1) 0.90—0.70 (3)
19	Tête de Mercure — lisse 91. 92.	—	—	5	—	3.97—3.58 (4)
20	Roue — lisse, on seulement marque de valeur 26.	—	—	—	1	0.85—0.73 (3)
21	Calmar sortant d'une amphore — lisse 20.	20	—	—	—	22.61—22.51 (2)
	21.	—	10	—	—	11.5 (1)
22	Marque de Gorgone grimaçant — lisse 42--46.	20	—	—	—	8.39—7.25 (11)
	47.	20(?)	—	—	—	8.30—7.25
	48.	20	—	—	—	8.4 (1)
23	Masque de Gorgone grimaçant — type indistinct 50.	20	—	—	—	8.22—7.85 (5)
	51.	20	—	—	—	8.90 (1)
24	Masque de Gorgone grimaçant — deux caducées 52.	20	—	—	—	8.59—8.29 (3)
25	Masque de Gorgone grimaçant — poulpe 55.	20	—	—	—	8.22—7.66 (3)
	Masque de Gorgone grimaçant — deux poulpes 56.	15(?)	—	—	—	8.02 (1)

O Z	Type de l'avvers et du revers	Marque de valeur					Poids.
26	Masque de Gorgone grimaçant- étoiles, croissant, fer de trident et légende circulaire: <i>Pupluna</i> 60. — — — — —	20	—	—	—	—	8.08—6.70 (5)
27	Tête d'Hercule — lisse 62. — —	20	—	—	—	—	9.05—7.41 (7)
28	— — — — — — massue 61. — —	20	—	—	—	—	8.43—7.21 (7)
29	Tête de Minerve $\frac{3}{4}$ de profil, coiffée d'un casque — lisse 64.	20	—	—	—	—	8.60—7.50 (2)
30	Tête de Minerve $\frac{3}{4}$ de profil g. coiffée d'un casque — croissant, étoile . . . ? légende circulaire: <i>Pupluna</i> 65—67. — — — —	20	—	—	—	—	8.38—7.55 (5)
31	Tête de femme à dr. diadémée, avec pendants d'oreilles, style varié — lisse 68. — — — —	—	10	—	—	—	4.20—3.75 (5)
32	Tête de femme à dr. diadémée, avec pendants d'oreilles, style varié — poulpe 69. — — — —	—	10	—	—	—	3.72—3.5 (2)
33	Tête de femme à dr. diadémée avec pendants d'oreilles, style varié — roue 70. — — — —	—	10	—	—	—	? ?
34	Tête de femme couronnée d'épis — lisse, style varié 71. — — —	—	10	—	—	—	4.00 (2)
35	Tête juvénile — lisse 73. — — — —	—	10	—	—	—	4.36—3.93 (5)
	— — — — — " " " " 74. — — — —	—	—	—	—	—	—
	— — — — — " au style grossier — — — —	10	—	—	—	—	3.96 (1)
36	Tête juvénile — objet ressemblant massue d'Hercule 75. — — — —	—	10	—	—	—	3.40
37	Tête virile imberbe, inscription: <i>Metl v. Meta</i> — lisse 76. — — —	—	10	—	—	—	? ?
38	Tête juvénile — lisse 80. — — — —	—	10	—	—	—	3.10
	— — — — — " " " " 81. — — — —	—	—	5	—	—	2.45—1.68 (3)
	— — — — — " " " " 83. — — — —	—	—	5	—	—	2.40—1.85 (2)
39	Tête de Mercure — lisse ou objet indistinct 93—95. — — — —	—	—	5	—	—	1.90—1.33 (6)
40	Tête virile barbue — lisse 98. — —	—	—	5	—	—	2.03—1.90 (8)
41	Tête juvénile — lisse 84, 86, 87, 88.	—	—	—	$2\frac{1}{2}$	—	1.05—0.85 (6)
42	Tête juvénile — deux pentagones et deux petits cercles concen- triques 89. — — — — —	—	—	—	$2\frac{1}{2}$	—	0.93 (1)
43	Tête de femme — lisse 85. — — —	—	—	—	$2\frac{1}{2}$	—	0.95—0.93 (2)
44	Roue — marque de valeur 26. — —	—	—	—	—	1	0.40 (1)
45	Roue — lisse 27. — — — — —	—	—	—	—	—	0.30 (1)
46	Masque de Silène — lisse 33. — —	—	—	—	—	—	0.51 (1)
47	Tête juvénile — lisse 34. — — —	—	—	—	—	—	0.38 (1)
48	— — — — — " " " " 90. — — — —	—	—	—	—	1	0.40—0.36 (2)
49	Tête de Mercure — lisse 96—97.	—	—	5	—	—	0.94—0.90 (3)
	<i>Drachmes de style campanien:</i>						
50	Tête de femme ornée de bijoux — lion, inscription étrusque 103. — — — — —	—	—	—	—	—	à peu près 3.53 gr.
51	Tête de femme ornée de bijoux — hibou, inscription étrusque 104. — — — — —	—	—	—	—	—	3.80—3.45 (4)

Bronze.

Nous avons vu que les monnaies étrusques de bronze forment quatre groupes. Au premier (a) appartient les *lourdes* monnaies *coulées* qui se divisent suivant le système duodécimal; au deuxième (b) les monnaies *légères frappées*, se rattachant au premier groupe; au troisième (c) les suites légères qui se divisent selon le système étrusque; et au quatrième (d) les bronzes d'origine incertaine, mais qui montrent quelque relation avec l'Étrurie.

Mes données sur le poids de l'aes grave suivent la trace de *Deecke*,¹ pour le reste je me suis servi de l'oeuvre de *Sambon* déjà citée.

a)

Type de l'avers et du revers.	Espèces de monnaies et poids en grammes.							
	quinc.	dup.	as	semis	triens	quadr.	sect.	uncia
1. Roue — roue — — — — —	—	—	201—177	95—83	78—65	50—52	32—13	18—11
2. Roue stylisée — roue stylisée	—	279	—	—	—	—	21—18	12
3. Roue — fer de bipenne — —	—	—	177—149	100—74	53—25	42—13	—	16—1 ¹ / ₂
4. Roue — cruche à deux anses	—	—	206—164	106—94	—	54 ¹ / ₂ —32	36—28	21—7
5. Roue — amphore — — — —	—	—	—	48·0	—	43·1	—	11·0
6. Roue — ancre — — — —	736—730	327—285	198·0	81·0	—	43—35	32—19	14—5
7. Roue — ancre — — — —	—	—	129·0	—	—	—	—	11·0
8. Tête d'angure(?) — vases sacrés	—	—	—	88—81	—	45—31	21·0	15—12
9. a) Tête de Janus — inscription étrusque: <i>Velathri</i> ! — — —	—	301—279	198—105	113·48 ¹ / ₂	65—39	49—26	29—18	16—10
b) Tête de Janus — gourdin	—	297—253	153—91	85—52	65—37	48—31	—	19—13
c) Tête de Janus — dauphin	—	231·0	156—129	99—40	53—39	49—32	20—19	18—11

¹ Ville de Volaterrae.

b)

Dans le deuxième groupe il n'y a que cinq nominalia plus petites. Les pièces à légende sont en partie de Populonia et en partie de Vetulonia et de Peithesa. L'une d'elles porte l'inscription de l'alliance des villes Populonia—Vetulonia et Camars (?), une autre celle de Vercnas. Leur marque de valeur consiste, selon la grandeur de la monnaie, en une ou plusieurs sphères, ordinairement au revers.¹

Type de l'avvers et du revers.	Espèces de monnaies et poids en grammes.				
	triens.	quadr.	sect.	uncia	1/2 uncia
1. Roue— ancre 105, 106.	—	—	19.0 (1) 8.85 (1)	9.36—8.29	—
2. Roue— fer de bipenne 108—113. — — — — —	—	—	—	9.91—6.80 (10)	4.85—3.65 (4) 2.70—1.29 (4)
<i>Populonia.</i>					
3. Tête de Minerve — chouette et parfois in- scription 114, 117. —	22.75— 17.70 (3)	—	12.10—9.7 (4) 8.97—8.38 (2)	—	—
4. Tête de Mercure — caducée et inscription 115, 118. — — — — —	19.75	—	11.79— 10.35 (2)	—	—
5. Tête d'Hercule — arc, flèche, massue 116. —	—	—	14.35— 10.17 (4)	—	—
6. Tête de Vulcain — mar- teau, tenailles et in- scription 119. — — — —	13.5—11.1 (3) 9.5—6.7 (7)	—	9.6 (1)	—	—
<i>Populonia—Vetulonia— Camars?</i>					
7. Tête de Vulcain — marteau, tenailles et inscription 120. — —	—	—	11.85 (8)	—	—
<i>Vetulonia.</i>					
8. Tête imberbe coiffée de la dépouille d'un fauve—fer de trident et deux dauphins, parfois inscription 121—125..	—	—	15.5—10.0 (14) 8.61—5.35 (4)	9.0—6.5 (2) 5.9—5.25 (2)	—
9. Tête juvénile — ancre 126. — — — — —	—	14.19 (1)	—	—	—
<i>Vercnas.</i>					
10. Tête de Minerve — monstre 127. — — — —	?	?	?	?	?
<i>Peithesa.</i>					
11. Tête de Mercure, d'Apollon ou de Pal- las — Chouette et in- scription 128—131. — Probablement une demi- once. — — — — —	—	—	—	—	3.45—2.26 (9)

¹ Sambon. Oeuvre citée p. 68.

c)

Les monnaies des légères séries frappées, divisionnaires selon le système décimal divisé, sont toujours à revers incus à la manière des numi incusi de la Grande-Grèce. Mais elles sont bien loin de ces derniers quant à leur âge; il est donc impossible de croire à une relation entre les deux espèces de monnaie. Celles-là sont du VI^e—V^e siècle av. J.-C., les pièces étrusques sont de la deuxième moitié du III^e siècle av. J.-C. Les efforts archaïstiques qui se montrent dans le choix et la conception des types à l'avvers des monnaies (hippocampe, serpent) se font aussi remarquer dans l'exécution technique. Ce fut peut-être une imitation de l'avvers des anciennes monnaies grecques, mais le style porte l'empreinte du III^e siècle.

C Z	Type de l'avvers et du revers	Marque de valeur							Poids
1	Tête barbue et laurée — hippo-	100	—	—	—	—	—	—	40·80—30·70 (4)
	campe 132. — — — — —								
2	Même tête — hippocampe 133. —	50	—	—	—	—	—	—	24·78 (1)
	Tête barbue couverte de la dé-								
3	pouille d'un dauphin — aigle	50	—	—	—	—	—	—	21·25
	se défendant contre un ser-								
4	pent 134. — — — — —	50	—	—	—	—	—	—	20·80—19·10 (3)
	Même tête — griffon 135. — —								
5	Tête barbue couverte de la dé-	30	—	—	—	—	—	—	13·43
	pouille d'un fauve — tête d'âne								
6	136. — — — — —	25	—	—	—	—	—	—	11·60—10·72 (3)
	Tête de Minerve en casque —								
7	coq 137. — — — — —	20	—	—	—	—	—	—	11·4—9·3 (3)
	Tête laurée — aigle dans champs								
8	pointillé 138. — — — — —	12½	—	—	—	—	—	—	6·40 (1)
	Tête juvénile — dans une dépres-								
9	sion ovale, serpent 139. — —	12½	—	—	—	—	—	—	5·76 (1)
	Tête barbue — poisson 140. —								
10	Tête juvénile coiffée d'un casque	5	—	—	—	—	—	—	3·58—2·49
	phrygien — croix à branches								
11	égales 141. — — — — —	2½	—	—	—	—	—	—	2·5
	Tête juvénile — astre à six ray-								
	ons 142. — — — — —	1	—	—	—	—	—	—	0·55
	Tête barbue — lisse 143. — —								

d)

Enfin au quatrième groupe de monnaies de bronze appartient d'abord la grande espèce décrite chez Sambon sous le n° 144, tête juvénile, avec croissants et étoiles; ensuite les petites monnaies de bronze à l'éléphant (7·8—3·6 gr.) et au chien (3·2—1·6 gr.). Les premières ont à l'avvers une tête de Nubien, au revers l'éléphant, une clochette au cou, et portent des signes différents que Garucci et Gamuzini prennent pour des initiales de villes, mais que Sambon regarde comme des signes contenant le nom de l'autorité municipale qui émit

la monnaie;¹ les dernières portent une tête juvénile couverte de la dépouille d'un fauve et à gauche un chien courant.

De même il faut compter dans ce groupe les petits bronzes qui selon leur légende, appartiennent à Cosa Volcentium (non loin d'Orbetello), avec les types: tête de Mars — tête de cheval, et tête de Pallas — tête de cheval (6.02—5.08 gr.).

IV.

Dans sa grande oeuvre *Mommsen* n'essaye pas la systématisation des monnaies étrusques. Il remarque seulement d'une manière générale que le système de l'or, de l'argent et du cuivre léger est beaucoup plus ancien que l'as grave.² La matière dont il disposait ne fut pas suffisante. Il connaissait à peine quelques monnaies d'or d'après Mionnet, et les petites unités d'argent lui étaient inconnues. Selon lui, l'unité des petites monnaies d'or à un face plane, comme l'unité de 0.23 gr. des pièces d'or à deux faces planes et l'unité de 0.43 gr. des pièces d'argent diffèrent tellement qu'il est difficile de se représenter entre elles une relation naturelle et simple. Ce qui d'ailleurs n'est pas nécessaire parce que les frappes en question dérivant de différentes villes ne peuvent être mises dans un seul système, même quand elles seraient analogues. Il en est de même des monnaies de cuivre.

L'origine des monnaies d'argent se rattache selon *Mommsen* au plus ancien monnayage à une face plane de la Grèce asiatique, elles sont donc d'une date très antique. D'autre part l'exemple était peut-être venu d'Athènes avec laquelle Populonia, comme terrain de mines de fer, était en relation depuis les temps les plus anciens. Ce fait est démontré par l'accord dans les types de monnaie, dans leur étalon et leur division semblables.³ Les monnaies d'argent d'à peu près 8 à 16 gr. seraient donc, selon *Mommsen*, frappées d'après des modèles athéniens, suivant les étalons attiques et eubéens. Mais ceci ne peut être admis pour les pièces d'argent variant entre 11.35 gr. et 11.13 gr. L'étalon qu'elles représentent est alors encore inconnu en Europe et ne se déduit que de l'étalon persan. C'est donc une erreur que d'y voir des modifications du stathère éginéen, aussi bien que de les rattacher à l'étalon de Chalcidique.⁴

Quant aux pièces sans marque de valeur (1. 2.),⁵ *Mommsen* les considère comme les parties divisionnaires de l'unité monétaire de l'étalon attique, relativement persan.

¹ *Babelon* (Rev. Numism. 1896) voit dans le type du revers les éléphants d'Hannibal sur lesquels il traversa la vallée marécageuse de l'Arno et de la Chiana; et le type à l'avant n'est, selon lui, que la tête du Nubien qui guide l'éléphant. D'accord avec *Garucci*, *Sambon* croient que ces monnaies datent d'avant 217, qu'elles conservent le souvenir de l'invasion de Pyrrhus et furent frappées dans l'Italie centrale. (*Sambon*, oeuvre citée p. 35.) Elles furent trouvées aux environs du lac de Trasimène.

² *Mommsen*, oeuvre citée p. 215.

³ Même oeuvre citée p. 217—8

⁴ Même oeuvre citée p. 859—60.

⁵ Les chiffres entre parenthèses désignent les numéros des monnaies dans nos tableaux.

Les monnaies d'or furent frappées, selon Mommsen, à l'étalon de Milet. Il faut regarder les exemplaires de 4·67 gr. et de 1·15 gr. (5. 6.) comme des troisièmes et des douzièmes de drachme. Mais cet étalon, s'il existait en Etrurie *depuis les temps les plus anciens* ne pouvait être venu que de là d'où est venu l'argent qui fut attique. L'étalon de Milet est le seul auquel des monnaies furent frappées dans la Grèce européenne, surtout dans l'île d'Égine et ainsi l'enchaînement historique se présente clairement.¹

Des monnaies de cuivre il remarque que les séries d'aes grave étrusques sont généralement plus légères que les exemplaires de Latium. *Les plus lourdes dépassent à peine 201 gr.*² Mommsen conteste cette opinion de *Lepsius* et de *Genarelli* que la typologie ou la métrologie en soi offre des preuves suffisantes pour une classification chronologique correcte. Selon lui, seule l'observation simultanée du style artistique et du poids des monnaies mène au résultat requis. De ce que les plus anciennes monnaies étrusques sont à deux faces planes, qu'elles ont des inscriptions plus complètes et qu'elles sont plus légères de celles de Latium—Mommsen tire la conséquence qu'elles sont plus jeunes que les plus anciens *as* romains et qu'elles n'ont point passé de Latium en Étrurie, mais de l'Étrurie en Latium.³

De la livre étrusque il dit qu'il est possible qu'elle fût plus légère que la livre romaine et que peut-être elle valait une livre sicilienne c. à d. $\frac{2}{3}$ de la livre romaine, ce qui revient à 218 gr.⁴

C'est *Deecke* qui le premier essaya de mettre ces monnaies dans un système chronologique. Voici les six époques du monnayage étrusque qu'il établit, avec leur système pondéral, leurs monnaies et leur étalon :

Première époque jusqu'à 500 av. J.-C. La balance joue le rôle principal ; en même temps figure l'as romain de 327·434 gr. Bâtons de cuivre, lingots et fils d'argent, monnaies étrangères d'or et d'argent, de l'Asie mineure, sont en usage.

Deuxième époque jusqu'à 450 av. J.-C. À côté du cuivre invariable, apparaissent le statère et le dareïkos d'argent persans. *Unité d'argent* : $\frac{1}{12}$ once = $\frac{1}{144}$ as romain (scripulum). Marque de valeur au système décimal mais quaternaire. Or ionien avec surfrappe d'un troisième et d'un sixième. *Unité d'or* : $\frac{1}{10}$ de l'ancien scripulum. Rapport de valeur de l'or et de l'argent 1 : 10. Marques de valeur 20 et 5. C'est donc ici qu'il faut ranger les pièces d'or no. 5 et 6 et les pièces d'argent de la table plus haut.

Troisième époque, jusqu'à 400 av. J.-C. Les monnaies de bronze perdent de leur poids. Les statères et doubles-statères persans sont en usage ; les bronzes au poids égal, mais l'unité d'argent est $\frac{1}{24}$ de l'once = $\frac{1}{288}$ de la livre romaine. *Rapport de valeur* de l'argent et du cuivre 1 : 288. Marques de valeur : 10 et 20. Point d'or. Ici il faudrait ranger les pièces d'argent décrites sous le no. 21.

¹ *Mommsen*. Oeuvre citée, p. 21 et 219.

² *Mommsen*. Oeuvre citée p. 224.

³ Même oeuvre p. 227.

⁴ Même oeuvre p. 225.

Quatrième époque jusqu'à 269 av. J. C. Le système monétaire attique-syracuséen a été adopté. Le poids des *monnaies de cuivre* se fixe à 218·288 gr., elles représentent la grandeur de la livre étrusque. Peu à peu le poids des monnaies de cuivre baisse de nouveau, le plus celui des petites unités. Les tétradrachmes, didrachmes, drachmes et $\frac{1}{5}$ drachme d'argent sont la monnaie courante avec les marques de valeur : 20, 10, 5, 1. Viennent les *litra d'or* avec les marques de valeur : 50, 25, 12·5, 10. *Rapport de valeur* des trois métaux 1 : 15 : 250. Il faut ranger ici les No. 2—4 des pièces d'or, les No. 1—5, 17—20 des pièces d'argent, et le groupe *a* des monnaies de bronze.

Cinquième époque jusqu'à 200 av. J. C. Ajustage des systèmes étrusque et romain ; en 264 est établi l'étalon triental, mais le poids des *monnaies de cuivre* baisse toujours, à la fin elles deviennent monnaies d'appoint. *L'unité d'argent* de l'époque précédente descend à la moitié. Les pièces portent les marques de valeur 20, 10, 2·5 (1). Ces trois espèces répondent aux denarius, quinarius et sesterce romains. *Point d'or*. Ici se rangent les pièces d'argent décrites sous les No. 22—49, les plus légères pièces du groupe *a*, et le groupe *b* des monnaies de bronze.

Sixième époque. Enfin l'étalon sextans est accepté ; des *monnaies de cuivre* seules sont *frappées* dont la petite unité fait un centième de la plus grande monnaie. La marque de valeur est décimale. Point de monnaie d'or ni d'argent en usage. Ce serait donc la place des monnaies de bronze du groupe *c*.

Hultsch,¹ Head² et Sambon³ adoptent cette classification dans le fond, à cette différence près que Hultsch parle aussi d'étalon babylonien et athénien et que Head considère l'étalon persan comme un étalon éginéen réduit. La liste des opinions divergentes pourrait être continuée ; mais ce qui a été dit montre suffisamment l'incertitude qui règne par rapport à la classification des monnaies étrusques. Ces classifications furent établies sur des fondements erronés jetés par de grandes autorités. Peu à peu, presque insensiblement, leur rectification est devenue une nécessité scientifique. Mommsen jeta un de ces fondements erronés, en déclarant que Rome émit ses premières pièces lourdes de cuivre à l'époque des décevirs, donc au milieu du V^e. siècle av. J.-C., et que la livre de 327 gr. fut la première unité pondérale de Rome. Car tout signe tend à prouver que Rome émit ses premières monnaies presque un siècle plus tard, que ce fut probablement le moment où elle échangea la première unité pondérale italique, la livre italique ou osque, pour sa nouvelle unité pondérale, la livre romaine de 327 gr.⁴

Il est donc facile de voir combien Mommsen, et surtout Deecke, se trompent en faisant dériver la grandeur de la livre étrusque de celle

¹ Fr. Hultsch: Griechische u. römische Metrologie. Berlin, 1882., p. 684—89.

² Head: Historia numorum. Oxford, 1887. p. 10—14.

³ A. Sambon. Oeuvre citée.

⁴ Samwer-Barthfeld: Geschichte des älteren römischen Münzwesens bis circa 200 v. Chr. Wien, 1883.

Dörpfeld: Mitth. d. kais. deutsch.-arch. Inst.-Athenische Abth. X. Bd. p. 289.

Pernice: Griechische Gewichte. Berlin 1894. 8·30.

Lehmann: oeuvre citée.

de la livre romaine et rendant ainsi dépendant de Rome l'entier système monétaire de l'Étrurie.

Le système de Deecke est encore erroné pour d'autres raisons. Pour réunir et mettre en système les plus diverses espèces de monnaies, il établit tout à fait arbitrairement le rapport de valeur des trois métaux. Le rapport de l'or et de l'argent et du cuivre est une fois 1 : 288, une autre fois 1 : 250. Pourtant les rapports des métaux entrés dans les systèmes monétaires devaient montrer beaucoup plus de constance. Mais d'un autre côté, l'or ne pouvait jamais avoir une si grande valeur par rapport au cuivre.

Un autre côté faible de ces classifications c'est que les pièces d'argent d'à peu près 8 et 10 gr. n'atteignent jamais le poids ni des didrachmes et tétradrachmes attiques, ni des mêmes espèces syracuséennes de 8·72 gr. et 17·44 gr., mais elles restent 8·4 gr. et 16·8 gr. au-dessous du poids moyen de celles-là. Le classificateur ne fait nullement attention au caractère décimal très prononcé du système d'évaluation, et, négligeant le fait important qu'on ne trouve le système décimal qu'au milieu du IV-e siècle à Syracuse avec cette division qui apparaît déjà plus tôt en Étrurie, — il déclare directement que l'Étrurie a emprunté son système de Syracuse.

En étudiant les monnaies étrusques je suis arrivé à la conviction que *deux différents systèmes pondéraux devaient régner en Étrurie: un système lourd et un système léger*. Le système *lourd* fut le plus ancien, et identique avec l'originale unité pondérale d'Italie, dite *lira italique* ou *livre osque*. Son poids est de 273 gr. Le système *léger* est de 202 gr., et son apparition coïncide avec le commencement du monnayage de pièces d'or étrusques, peut-être même elle en est la conséquence. Le monnayage d'or est représenté par les plus lourdes séries de l'aes grave étrusque. Il paraît que les deux systèmes furent en usage en même temps dans les terrains de l'Étrurie.

La livre lourde est d'origine babylonienne et représente la moitié de la mine d'argent babylonienne (545·8 gr. v. p. 6). *La livre légère est d'origine persane* et représente $\frac{2}{5}$ de la mine royale babylonienne-persane commerciale. (505 gr. voyez p. 6.)

Système babylonien-étrusque.

Selon mon avis, toutes les monnaies de l'Étrurie se rattachent à ces deux systèmes pondéraux : les pièces d'argent d'à peu près 11 et 22 gr., les pièces d'or à deux faces planes à la livre lourde — les pièces d'argent d'à peu près 16 et 8 gr., les pièces d'or à une face plane et toutes les monnaies de cuivre à la livre légère.

Il n'y a aucune raison pour que nous cherchions hors de l'Italie l'étalon selon lequel ces monnaies furent émises. De la livre originaire d'Italie de 273 gr., c. à d. de la *lira* de cuivre identique se développe très simplement — comme nous allons voir — l'unité des monnaies d'argent de 22 et de 11 gr., de la manière à ce que, en considération du rapport de valeur existant de l'argent et du cuivre, l'unité d'argent fut déduit de la livre de cuivre de 273 gr. et introduit dans le système monétaire. Tous ceux qui jusqu'à présent avaient déduit ces monnaies

étrusques de la mine d'argent de 561 gr. et regardaient les pièces d'à peu près 11, 22 gr. comme des doublements du siglos persan, ont senti qu'ils n'y arriveraient qu'à l'aide d'un certain arrondissement, puisque le siglos persan pèse 5·6 gr. et le statère qui en dérive 11·2 gr., le tetradrachme — pour employer l'expression grecque — 22·4 gr., tandis que les exemplaires des monnaies étrusques sont de 22·61 gr., 11·5 gr., 11·45 gr., 11·38 gr., — fait, avec lequel il faut compter. Deecke¹ prend aussi la petite unité d'argent pesant 1·137 gr.; pourtant il n'y voit que le pur système persan. Lehmann² au contraire, dans le système établi par lui n'y voit qu'un soixantième de la mine d'argent originaire babylonienne augmentée par l'ajoutage d'un vingt-quatrième. Je suis arrivé au résultat par d'autres voies. L'ancienne livre italique de 273 gr. en proportion de l'originaire système pondérale babylonien (v. p. 132) ne peut être considérée que comme poids secondaire, puisque sur le terrain d'Italie dès les temps les plus anciens la moitié de la mine légère d'argent originaire de Babylonie (545·8 gr.)³ fut adoptée comme unité pondérale aussi pour le pesage du cuivre. Pour cette raison le système monétaire d'argent si étroitement lié avec la mine légère d'argent babylonienne et qui en dérive, doit se rattacher au système babylonien qui revêtit une forme nouvelle sur le terrain de l'Étrurie, et nous le nommerons système *babylonien-étrusque*. Il est représenté par les pièces d'argent de 11·37 gr. et de 22·74 gr.

C'est bien; mais les systèmes pondéraux et monétaires d'Asie, et tous les systèmes pondéraux et monétaires antiques de l'Europe dérivés des premiers, sont caractérisés par le régime sexagésimal, dont le système duodécimal, employé en Italie depuis les temps originaux, est un des facteurs. Cependant, le système d'évaluation étrusque a passé, comme nous l'avons vu, avec la division par dix de la grande unité d'argent à la petite unité d'argent, ou pour mieux dire, la grande unité s'est formée de la petite avec le régime décimal.

Comment le pur système décimal vint-il à se joindre au système duodécimal dans le système monétaire de l'Étrurie sur le terrain italien?

Une réponse commode et brève à cette question fut toujours la déclaration que la litra d'argent de Sicile servit d'exemple à l'Étrurie. Il est possible que le régime étranger entra plus tôt dans le système monétaire sur le terrain sicilien qu'en Étrurie; mais cela ne suffit pas à prouver que ce régime fut en usage dans l'île sicilienne plus tôt que sur le terrain étrusque. Le fait qu'à peine adopté pour le système monétaire d'Étrurie, il y trouva son expression extérieure dans les marques de valeur et, dans le milieu et vers la fin du V^e siècle, avec une division développée qui en Sicile n'apparaît que vers la moitié du IV^e siècle⁴ — prouve que l'Étrurie a développé son système décimal avant la Sicile. Pourtant nous ne pouvons accepter ce système comme indépendant et s'étant développé sur le terrain de l'Étrurie, car les peuples d'Italie se servaient du système duodécimal depuis les temps

¹ Deecke, oeuvre citée.

² Lehmann: *Altbabylon. Maass u. Gewicht etc. Zeitschrift f. Ethnologie*, XXI. (1889) p. 275.

³ Lehmann, oeuvre citée p. 257 et 267.

⁴ Head, oeuvre citée p. 156.

les plus anciens. C'est vers l'Égypte qu'il faut se tourner, c'est elle qui est le pays originaire du système décimal.

Les relations fréquentes de l'Égypte avec les états civilisés de l'Asie amenèrent l'introduction du système décimal dans le système sexagésimat asiatique,¹ et d'autre part une influence du système asiatique sur celui de l'Égypte.

Tandis que les talents pondéraux d'origine babylonienne se divisent toujours en 60 mines, et celles-ci en 60 sekels, les talent d'or et d'argent contiennent 60 mines, mais ces dernières se divisent en 50 sekels.² Cette particularité montre l'influence du régime décimal sur le régime sexagésimal.

En Égypte, l'unité pondérale, le then (91 gr.) est toujours le décuple de la petite unité, du ket (9.1 gr.), c'est donc le système décimal pur. L'or, comme l'argent jusqu'aux plus grandes sommes est toujours compté en *kets*.³ Du point de vue du système babylonien, la livre égyptienne, le *then* n'est autre que le sixième de l'originale mine légère babylonienne ($546 : 6 = 91$), et le *ket* n'en est que le soixantième. Ce sont donc des poids secondaires déduits des poids babyloniens à l'aide des facteurs du régime sexagésimal.⁴

Mais la livre italienne de 273 gr. est aussi un des facteurs de la mine d'argent babylonienne de 546 gr.; ainsi nous accepterons cette supposition — si nous voulons démontrer l'origine du système décimal étrusque — que la livre de 273 gr. servait avec la division par douze pour la mesure de valeur du cuivre, et que la même livre de 273 gr. servait pour le pesage de l'or et de l'argent, *mais selon le régime décimal*, ce qui se fit déjà bien avant qu'on ne songeât à l'émission de la monnaie. Le rapport des deux systèmes fut simple, puisque la livre égyptienne est à la livre originaire italienne comme 1 : 3; un dixième de la dernière vaut donc trois *kets* égyptiens ($273 : 10 = 91 : 10 \times 3 = 27.3$ gr.) ou, ce qui revient au même, un *ket* égyptien vaut un trentième de la livre italienne ($9.1 = \frac{273}{30}$). Il faut seulement que nous sachions le rapport de valeur de l'argent et du cuivre, pour voir la relation intime entre les deux systèmes différents. C'est ce qui nous occupera d'abord; après nous passerons aux deux métaux précieux. Une constatation correcte du rapport de valeur de l'argent et du cuivre est d'autant plus nécessaire que le cuivre joue un rôle important encore longtemps après l'apparition des monnaies d'or et d'argent sur le terrain de l'Italie.

Non seulement en Étrurie et en Italie, mais aussi sur le terrain sicilien le rapport de l'argent et du cuivre fut aussi haut que 1 : 120 dès le commencement. Avec cette proportion *Mommsen* établit qu'à partir de l'introduction de l'étalon triental en 268 av. J.-C., l'on commença à Rome de frapper des monnaies d'argent, et en général y trouva la solution des questions qui s'étaient élevées à l'égard du système monétaire de la Sicile et de l'Italie.

¹ Lehmann oeuvre citée p. 247.

² Lehmann oeuvre citée p. 251.

³ Hultsch, oeuvre citée p. 372.

⁴ Lehmann, oeuvre citée p. 325.

Deecke de même a adopté ce haut rapport en systématisant les monnaies étrusques d'or, d'argent et de cuivre; il suppose même la relation de 1 : 288.

Les rapports de l'or, de l'argent et du cuivre seraient donc :

$$\begin{aligned} \text{or : argent} &= 1 : 15 \\ \text{argent : cuivre} &= 1 : 250 \\ \text{or : cuivre} &= 1 : 3750. \end{aligned}$$

Mais les recherches modernes prouvent de plus en plus que l'or et l'argent ne pouvaient représenter une si haute valeur par comparaison au cuivre. Selon les documents commerciaux de la Babylonie antique datant du III^e siècle av. J.-C., la valeur de l'argent et du cuivre y variait dans ce temps, entre les rapports 1 : 120 et 1 : 130.¹ *Brugsch* a démontré qu'en Égypte à l'époque des Ptolémées le rapport de l'argent et du cuivre fut, *d'après un exemple antique*, 1 : 120.² A Rome non plus la double évaluation en 268 n'a commencé selon le rapport de 1 : 250, mais selon le rapport de 1 : 120, avec l'introduction de l'étalon sextans.³ A l'adoption de l'étalon oncial, en 217 av. J.-C. dans le sens de la *lex Papiria* le rapport est 1 : 112.⁴ Aussi selon la loi de 397 après J. C. il n'est que 1 : 120.⁵

Vu cette constance du rapport de valeur nous ne pouvons non plus accepter un si haut rapport, il faut le fixer à 1 : 120 tel qu'il s'est conservé dans la dernière époque du monnayage étrusque.⁶ Le rapport des deux métaux est donc : argent : cuivre = 1 : 120. Le système monétaire étrusque dont la plupart des pièces sont pourvues d'une marque de valeur prouve distinctement que le rapport des métaux, établi depuis longtemps selon le besoin et l'expérience, donne de la consistance au système monétaire. Les systèmes monétaires de l'antiquité ne devaient non plus se ressentir de la fluctuation quotidienne dans le prix des métaux crus ayant caractère de marchandises; ce n'est que d'époque en époque qu'ils réfléchissaient la baisse ou la hausse de la prospérité économique de l'état, par les petites ou grandes espèces de monnaies qui sont émises tout en conservant le rapport de valeur. La monnaie qui dépasse les limites du rapport de valeur n'est — comparée aux autres — que de la monnaie d'appoint servant à des buts de commerce local.

Pour en revenir à démontrer que les deux systèmes différents en usage sur le terrain de l'Étrurie sont étroitement liés, cette démonstration, fondée sur le rapport de valeur 1 : 120, sera facile. En Égypte, le *ket* (*lot*) comme unité d'argent représente en valeur de cuivre le poids de l'originale mine d'argent lourde babylonienne qui vaut deux mines légères ($91 \times 120 = 1092$) tandis que le demi *ket* (*lot*) d'argent

¹ Sur ce point j'en appelle à une communication verbale qu'a bien voulu me faire M. dr. E. *Thrämer*, prof. de l'Univ. de Strassbourg. Dans son oeuvre qui paraîtra bientôt il publiera ces documents.

² *Brugsch*, oeuvre citée.

³ *Sanwer*, oeuvre citée p. 172—181.

⁴ Le denarius de 3·9 gr. = avec 16 pièces d'as de 27·28 gr.

⁵ *Mommsen*, oeuvre citée p. 834.

⁶ *Haebelin*, oeuvre citée.

égale la forme légère de la même en cuivre ($4'55 \times 120 = 540$). En Étrurie au contraire, un dixième de la livre de 273 gr. se divisant en dix parties, comme petite unité d'argent, représente le dixième du talent de la mine d'argent légère babylonienne (6 mines) et la grande unité de 273 gr. au même rapport de valeur en égale le talent entier en cuivre. ($273 \times 120 = 32760$; $273 : 10 \times 120 = 32760 : 10$.) Ainsi, tandis que le *ket* d'argent égyptien correspond en cuivre au poids de deux mines légères babyloniennes, l'unité d'argent étrusque vaut 6 mines de cuivre du même poids. Le rapport simple 1 : 3 supposé comme existant entre les deux systèmes de livre se manifeste donc aussi sous cette forme et leur relation est évidente.

L'on demandera peut-être : pourquoi le système pondéral d'argent n'a-t-il passé tel quel dans le système monétaire d'argent ? pourquoi n'a-t-on pas conservé le poids de $\frac{273}{10}$ gr. comme unité d'argent ? Nous

trouverons la réponse si, au rapport 1 : 120, nous cherchons la valeur de l'argent correspondant à la livre de cuivre de 273 gr., $273 : 120 = 2'275$ c. à. d. l'unité pondérale représentée par les monnaies d'argent portant la marque de valeur 5. (6., 7.) La petite unité pondérale employée au pesage de l'argent, le dixième de la livre, fut donc de nouveau divisée en douze parties et les facteurs du système duodécimal, relativement sexagésimal, entrèrent dans le système décimal. Ceci indique aussi l'Égypte. Le *ket* (*lot*) égyptien non plus n'a conservé le pur caractère décimal dans sa division, il s'est mêlé au système sexagésimal.¹

Que de cette manière on a trouvé la petite unité d'argent mentionnée plus haut, autrement dit qu'elle est dérivée de la litra de cuivre, est prouvé le mieux par le phénomène — auquel on n'a point accordé d'importance jusqu'à présent — que le système d'évaluation étrusque part toujours de la petite unité pour monter ensuite, tandis que les autres systèmes monétaires de l'antiquité partent de la grande unité pour se diviser en parties.

Le rapport de cette petite unité monétaire d'argent et de la litra de cuivre fut 1 : 1 ; l'unité pondérale (273 gr.) au contraire s'y rapporta comme 12 : 1. Ainsi, tandis que l'unité pondérale d'argent avait la valeur d'une litra de cuivre, l'unité monétaire représentait la valeur d'une litra de cuivre. Cette relation directe exigea que leur système monétaire se fonde, non sur un dixième, mais sur $\frac{1}{120}$ de la livre comme unité monétaire, auquel système s'unit alors le caractère décimal du système pondéral d'argent, et ainsi s'établirent les multiples de l'unité, et de ceux-ci, par la division en deux, les unités intermédiaires.

L'unité d'argent de 2'275 gr. est représentée par les pièces d'argent à la marque de valeur 5 (6., 7.) d'un poids moyen de 11'37 gr. ($11'37 : 5 = 2'274$). Si nous adoptons aussi le nom de litra pour désigner l'unité des métaux précieux, l'on peut dire que ces pièces de 5 litras avaient la valeur de 5 lourdes litras italiennes de cuivre (à 273 gr.) Des monnaies de bronze aussi lourdes que 273 gr. ne sont point parvenues jusqu'à nous. En disant livre de cuivre nous entendons donc

¹ Hultsch, oeuvre citée p. 374.

du cuivre cru dont le poids fut établi par le pesage à chaque transaction commerciale. De tels lingots de cuivre cru sont souvent découverts sur le terrain de l'Étrurie comme par exemple dans la célèbre trouvaille de Vulci.¹

Dans la série lourde des monnaies d'argent se trouvent aussi deux pièces pourvues de marques de valeur, type amphore (21.) Celle qui est plus lourde a dix fois le poids de l'unité monétaire d'argent déduite plus haut de la livre de cuivre (22·74 gr.), mais elle porte la marque de valeur 10. La plus légère pèse la moitié de la première et porte la marque de valeur 10. L'unité d'argent qu'elles représentent est donc exactement la moitié de l'unité d'argent traitée plus haut, ($22·74 : 20 = 11·37 : 10 = 1·137$) l'une est donc à l'autre comme 1 : 2. Pour se rendre compte des liens qui rattachent l'une à l'autre ces unités différentes, il faut établir par leur style artistique l'âge des pièces qui les représentent.

A. *Sambon* considère les pièces à amphore comme plus anciennes que les monnaies lourdes à tête virile barbue.² Dans ces dernières il voit l'influence macédonienne, ce qui le fait fixer leur époque au IV^e siècle av. J.-C., tandis qu'il met les types à l'amphore au V^e siècle. *Klügmann* et *Deecke* au contraire voient dans les premières les plus anciennes monnaies frappées de l'Étrurie. En effet, regardant les illustrations de *Garucci*³ p. ex., nous y trouvons beaucoup plus de dureté et plus de traits archaïques que dans les dessins donnés par *Sambon*. Pour justifier son opinion, ce dernier fait remarquer que l'étalon persan selon lequel ces pièces furent frappées, fut d'abord introduit en Macédoine vers la fin du V^e siècle et que de là il passa en Étrurie. Nous avons vu qu'il n'y a aucune raison pour que nous regardions comme venu de l'étranger l'étalon d'argent qui dérive très naturellement de l'ancienne litra de cuivre italique. Puis, ces monnaies furent trouvées dans le nord de l'Étrurie, dans la contrée du Po (Bononia?). Cependant il est connu que les peuples barbares qui, passant sur les Alpes, se répandirent dans la plaine du Po, avaient déjà vers la fin du V^e c. à., d. au commencement du IV^e siècle, repoussé les Étruriens de ces terrains et les avaient forcés à se diriger vers le sud. Ces monnaies doivent donc dater d'une époque précédente et même, si nous ne donnons raison à *Klugmann* et à *Deecke*, il faut les ranger parmi les monnaies les plus antiques. Mais d'un autre côté, l'époque des monnaies légères au type amphore-calmar ne peut être mise plus tard qu'à la deuxième moitié du V^e siècle av. J.-C. La question est résolue par une troisième série. Parmi les pièces d'argent du système babylonien-étrusque il y en a quelques-unes sans marque de valeur (8. 16.) Parmi elles se trouve aussi le type à la Gorgone ailée au long péplon et courant à droite. Ce sont les plus anciennes pièces du système que *Martha* à cause de leur style archaïque regarde comme les premières monnaies étrusques, du commencement du V^e siècle av. J.-C.⁴ Les pièces à l'amphore, mais

¹ Mommsen-Blacas, Histoire de la monnaie romaine. Paris 1860 vol. I. p. 175.

² Sambon, oeuvre citée p. 20, 34, et 65.

³ Garucci, oeuvre citée LXXII. 20, 21.

⁴ Y. *Martha*, L'art étrusque. Paris, 1889 p. 609.

sûrement aussi celles à la tête virile, sont beaucoup plus jeunes. Cependant, les monnaies à la Gorgone sans marque de valeur ont le même poids que les pièces à la tête virile pourvues d'une marque de valeur et n'en diffèrent non plus beaucoup chronologiquement. L'on peut donc affirmer avec toute sûreté qu'elles représentent la même unité monétaire (2.274 gr.) ou bien, que les pièces à la Gorgone valent de même 5 litras d'argent. Les pièces sans marque de valeur sont les plus anciennes du système, à elles se rattachent immédiatement les monnaies à la tête virile, au même poids mais déjà pourvues d'une marque de valeur. A la première émission de leurs monnaies les Étruriens ne songèrent pas à y mettre une marque de valeur; ils n'adoptèrent cet usage que plus tard, peut-être qu'à la deuxième émission apparut pour la première fois la marque de valeur 5 sur les pièces à tête virile. Il est encore plus probable que les pièces à marque de valeur et celles sans marque de valeur aient été en usage dans des terrains différents ou dans des villes différentes. Cela est indiqué par la diversité des types et des endroits de trouvaille. Les pièces à la tête virile se trouvent, comme nous venons de le dire, au nord, dans la contrée du Po, tandis que le type Gorgone, suivant l'inscription du revers est, une monnaie de la ville de *Phesulae*. De Phésulae ou de ses villes alliées sont de même les monnaies aux types sphinx et hippocampe, aussi sans marque de valeur; mais vu le peu de matière connue, ces pièces ne peuvent encore être classifiées.

Les monnaies représentant l'unité lourde d'argent (2.274 gr.) datent donc du commencement du V^e siècle av. J.-C.

Les pièces au type amphore-calmar au contraire, qui appartiennent à la petite unité d'argent, sont plus jeunes est indiquent un art plus développé. *Sambon* aussi met l'époque de leur frappe à la deuxième moitié du V^e siècle av. J.-C.¹ Chronologiquement il faut donc les placer au-dessous des séries lourdes et leur unité (1.137 gr.) est à considérer comme l'unité monétaire obtenue de la *grande unité de l'époque* précédente par la *division en deux*. Dans le monnayage de l'Etrurie se trouvent plus d'une fois de telles réductions, ce qui prouve aussi que notre supposition est juste. A présent il ne nous reste qu'à constater que *Garucci* range les pièces du type amphore-calmar à poids réduit parmi les monnaies de Pise, — sur les données de *Plin*e et de *Cato*, que les Grecs nommaient Pise: Teutani, Tautae etc. Le calmar symbolisait ainsi le nom de la ville; en effet, c'est aux environs de Pise que ces monnaies furent trouvées.

Le système monétaire babylonien-étrusque, dans la forme dont nous avons parlé, était donc propre au nord de l'Etrurie, à la région entre l'Arno (Arno) et le Padus (Po). Par conséquent la litra de cuivre de 273 gr. était aussi le plus en usage dans le nord de l'Etrurie. Cette circonstance servira peut-être d'appui à la supposition que l'unité pondérale de 273 gr. était venue d'Asie, par l'intermédiaire de la péninsule du Balkan, dans le nord de l'Italie et que de là sur les pentes est et ouest des Appennins, par l'Etrurie, l'Umbrie et Picenum, elle s'est répandue au centre et au sud de l'Italie.

¹ Oeuvre citée p. 44.

Ce que nous venons de dire se résume brièvement en ce qui suit : Depuis les temps originaires on se servait en Étrurie, pour peser le cuivre et l'argent, de l'ancienne livre italique de 273 gr., la litra de cuivre italique, la livre osque. La livre de cuivre se divisait suivant le système duodécimal, tandis que la livre d'argent, sur le modèle d'Égypte, se divisait en dix parties, mais un dixième — encore par analogie avec l'Égypte — se divisait suivant le système décimal. A l'origine du monnayage, au commencement du V^e siècle av. J.-C., $\frac{1}{120}$ de la livre d'argent (2.274 gr.) fut établi comme unité monétaire et ainsi par le rapport de valeur déjà existant entre l'argent et le cuivre (1:120) l'unité monétaire d'argent, la litra d'argent, entre en rapport direct avec la litra de cuivre, puisque la litra d'argent est devenue équivalente à la litra de cuivre. Plus tard, la litra d'argent fut réduite à la moitié, ayant alors la même valeur qu'une demi litra de cuivre. Le poids du cuivre fut toujours établi à l'aide de la balance.

Vu que la litra italique de 273 gr. n'est autre que la moitié de l'originale mine d'argent babylonienne (546 gr.), nous pouvons de droit nommer le système monétaire étrusque qui en dérive : *système monétaire babylonien-étrusque*. Il est représenté par les pièces d'argent d'à peu près 22 et 11 gr. du V^e et du VI^e siècle av. J.-C.

Système campanien-étrusque.

A ce système se rattachent, quoique datant d'une époque plus avancée, les belles pièces d'or de Vulturne au style gracieux (5. 6.) que *Mommsen* déclare être frappées suivant l'étalon de Miléto, et que *Deecke* range d'une manière générale parmi les pièces du système monétaire ionien. Tous les deux ont fait erreur en considérant ces pièces comme très anciennes. *Deecke* dit qu'elles datent du V^e siècle av. J. C., mais leur exécution artistique prouve absolument le contraire. Leur travail artistique est tout à fait le même que celui des monnaies de Campania émises vers la fin du IV^e et au commencement du III^e siècle av. J. C., p. ex. à Naples vers la fin de sa deuxième époque de monnayage.¹ Elles ne peuvent donc être séparées de celles-là. Au commencement du III^e siècle paraissent en Campanie les drachmes d'argent au poids moyen de 3.41 gr. Celles-ci se trouvent aussi en Étrurie dans sa dernière époque de monnayage (50. 52.) *Sambon*² voit dans les drachmes étrusques une imitation des drachmes marseillaises, tandis que *Haebelin* y voit l'influence campanienne.³

L'on sait qu'un certain temps l'Étrurie dominait la plus grande partie de la Campanie et que là existait une alliance de villes étrusques qui tenait longtemps les marchés commerciaux de la Campanie. Naturellement les Étruriens y apportèrent aussi leurs systèmes pondéral et monétaire. Sur ce point nous sommes de l'avis de *Haebelin* qui

¹ *Sambon*, oeuvre citée p. 221—245.

² *Sambon*, oeuvre citée p. 241—245 et p. 66.

³ *Haebelin*. Die jüngste etruskische u. die älteste römische Goldprägung. Zeitschr. f. Numismatik, 1907.

pense que vers la fin du IV^e siècle av. J.-C. passa du système monétaire étrusque dans le système monétaire campanien la petite unité d'argent de 1·137 gr. qui parut plus tard à Rome dans le sesterce comme unité de compte.

En Campanie nous en trouvons le triple comme unité d'argent dans les drachmes de 3·41 gr. émises à l'occasion de la réforme monétaire de l'an 312. Elle fut donc de nouveau rapportée de la Campanie sur le terrain de l'Étrurie, mais déjà trois fois plus grande. Le poids de 1·137 égale le scripulum romain; l'on peut donc dire que dans la première moitié du III^e siècle av. J.-C. des monnaies d'argent pesant trois scripulum furent en usage en Campanie et de là se répandirent aussi en Étrurie par la voie du commerce.

Rien ne prouve mieux la vivacité des relations entre les deux pays et la domination de la Campanie sur les marchés étrusques que les pièces d'or de Volsinies dont l'unité d'or, selon *Haebelin* avait la même valeur qu'une drachme d'argent campanienne.¹

Car la lourde pièce dor (5.) de Volsinies pèse quatre scripulum (4·55 gr.) et porte la marque de valeur 20, tandis que la petite pièce (6.) pèse un scripulum (1·137 gr.) et porte la marque de valeur 5. L'unité d'or que l'on retire des deux monnaies est fondée sur le rapport de valeur existant de l'or et de l'argent 1 : 15 de la même valeur qu'une drachme campanienne ($4·55 : 20 = 1·157 : 5 = 0·227$. — $0·227 \times 15 = 3·405 = 3·41$.) La marque de valeur 20 de la grande pièce d'or et 5 de la petite pièce se rapporte donc à 20, relativement 5 drachmes campaniennes.

Ce système monétaire qui caractérise la dernière époque du monnayage étrusque dans la première moitié du III^e siècle av. J.-C. peut donc être appelé *système campanien-étrusque*, et il est représenté par les monnaies d'or de Volsinies connues encore en trois exemplaires, par les drachmes campaniennes de 3·41 gr. et les imitations étrusques de ces dernières.

Que le monnayage indépendant de l'Étrurie finit vraiment avec le système campanien-étrusque au III^e siècle av. J.-C., est prouvé non seulement par le caractère artistique des monnaies étrusques, mais aussi par des dates historiques. L'on sait que la puissance politique de l'Étrurie à l'égard de Rome, déjà ébranlée depuis longtemps, fut complètement anéantie, lorsque Volsinies, la métropole étrusque et chef de l'alliance des 12 villes étrusques, en 267 av. J.-C. demanda à Rome du secours pour la suppression des mouvements sociaux intérieurs. Sous le prétexte de l'aider, Rome s'empara de la ville et à partir de ce moment l'Étrurie ne compta plus.

Système persan-étrusque.

Les autres monnaies de l'Étrurie, les pièces d'or à une face plane, les pièces d'argent d' à peu près 16, 8 et 4 gr., les séries lourdes de cuivre et, s'y rattachant, les monnaies légères de bronze frappées,

¹ Même oeuvre.

par conséquent la plus grande part des monnaies étrusques appartiennent à un système différent de ceux que nous avons déjà mentionnés. *Mommsen, Deecke, Sambon*, et d'autres sur leurs traces, reconnaissent dans les poids représentés par les pièces d'or et d'argent l'étalon eubéen, attique, eubéen syracuséen, ou purement syracuséen. Ils rattachent étroitement l'unité d'argent (0.87 gr.) aux séries lourdes de cuivre, exprimant le rapport de valeur de deux métaux par la thèse de 1 : 250, c. à. d. ils acceptent cette thèse erronée que la valeur de l'argent et du cuivre fut comme 1 : 250. De la sorte qu'ils pensent que la petite unité d'argent vaut 218 gr. de cuivre, poids qui, selon leur avis, ne *serait* autre que la livre étrusque représentée par les lourdes monnaies de bronze étrusques. Il faut, en effet, chercher le rapport des trois métaux, car il est sûr que les monnaies de différents métaux ne se rapportent pas seulement à l'unité monétaire qu'elles représentent, mais la marque de valeur de l'un des métaux devait se rattacher intimement à l'autre, de sorte que les marques de valeur de l'or se rapportaient à des monnaies d'argent, les marques de valeur des pièces d'argent se rapportaient à des monnaies de cuivre, ou du moins à du cuivre cru d'un certain poids, comme nous l'avons observé dans les autres systèmes.

Mais c'est une grande faute dans le système établi par *Deecke* que le poids des monnaies d'or et d'argent étrusque est beaucoup trop petit pour qu'on puisse le croire dérivé de la mine attique après Solon (436 gr.). Dans ce cas la drachme — pour nous servir encore de l'expression grecque — devait peser 4.36 gr., la statère 8.72 gr., la tétradrachme 17.44 gr. ; mais les monnaies d'argent étrusques ne pèsent que 4.2 gr., 8.4 gr., et 16.8 gr. Il faut donc que ces monnaies appartiennent à un étalon bien plus léger que celui des monnaies attiques-syracuséennes. La typologie, il est vrai, semble souvent appuyer l'affirmation de *Deecke*, mais elle ne prouve pas le système établi par lui, vu que les premiers types de monnaie (tête de lion, Gorgone, sanglier etc.) et le fait que ces monnaies sont à une face plane peuvent aussi bien indiquer directement l'Orient, les côtes asiatiques et Chypre, qu'Athènes ou Syracuse, même l'Asie plutôt que la Grèce européenne. Si quelques-unes des monnaies montrent le même type, il ne s'en suit pas qu'elles furent émises selon le même étalon. P. ex. Syracuse colonisée par la Corinthe doriennne fit frapper ses statères,¹ qui s'accordaient avec le type de la ville mère (Pégase), selon l'étalon attique et non selon l'étalon de Corinthe. D'autre part, l'antipathie que l'Étrurie semble avoir éprouvée contre la Grèce colonisante et contre Syracuse dans le cours de toute son histoire le rend bien improbable qu'elle eût adopté le système monétaire de la Grèce. Dans la longue lutte des Grecs et des Carthaginois pour la possession du bassin ouest de la Méditerranée nous trouvons l'Étrurie toujours du côté de Carthage. Les Grecs, c'était l'ennemi commun contre lequel elles formaient une alliance défensive et offensive. Lorsque la puissante Perse voulut en finir avec la petite Grèce, tous les ennemis occidentaux de cette dernière s'élevèrent, selon un plan arrêté, comme alliés de la Perse — et en 480 av. J.-C. près

¹ *Head*, oeuvre citée p. 156.

de Himéra, le jour de la bataille de Salamine, la Grèce gagna une brillante victoire sur les flottes réunies de Carthage et de l'Étrurie. Et justement dans la suite de ses luttes contre la flotte de Syracuse, l'Étrurie perdit sa magnifique puissance maritime. Il est donc hors de question que l'Étrurie eût adopté le système pondéral de la Grèce et l'éta- lon suivant lequel cette dernière émit ses monnaies. Il est vrai que, malgré toutes ces inimitiés l'Étrurie entretenait des relations de commerce avec les autres peuples de l'Italie et avec les Grecs, mais il n'en faut pas conclure qu'elle eût adopté le système pondéral de la Grèce.

Sur le terrain de l'Étrurie, le système pondéral et le système moné- taire sont aussi étroitement liés dans ce groupe, comme dans le sys- tème monétaire babylonien-étrusque. Cependant, dans l'établissement de la livre étrusque *Mommsen* — ou plutôt *Deecke* — s'est trompé lors- qu'il la rattacha à la livre romaine de 327·45 gr. et même l'en fit déri- ver. L'affirmation de *Deecke* qu'elle pesait 218 gr. est erronée et voici la deuxième faute principale du système de *Deecke*. Une autre grande erreur de la part de ce dernier c'est d'avoir incorrectement établi le rapport de valeur des trois métaux, c. à. d. le rapport de l'argent et du cuivre. Selon lui, le rapport de valeur des trois métaux montrerait les proportions suivantes: 1:15 et 1:250 c. à. d. qu'une part d'or équivaldrait à 15 parts d'argent et à 3750 parts de cuivre, tandis qu'une part d'argent vaudrait autant que 250 parts de cuivre.

Nous pouvons accepter le rapport de valeur de l'or et de l'ar- gent dans la proportion de 1:15 pour le terrain de l'Étrurie. *Héro- dote*¹ et *Xénophon*² nous fournissent les premières données littéraires sur le rapport de valeur des deux métaux précieux. En corrigeant la faute de réduction faite par *Hérodote*, nous obtenons deux données conformes, selon lesquelles le rapport de valeur des deux métaux était 1:13¹/₃ c. à. d. qu'un certain poids d'or avait la valeur de 13¹/₃ fois ce poids en argent. Et le rapport de poids du dareikos et du siglos prouve que ce rapport de valeur est exact sur le terrain de Perse pen- dant les guerres persanes.³

L'Italie et la Sicile étant moins riches en or, le rapport de valeur des deux métaux précieux, sur ces terrains était alors ou un peu plus tard 1:15. Ceci est confirmé par les systèmes monétaires de la Sicile et de l'Étrurie, et tous ceux qui jusqu'à présent se sont occupés des sys- tèmes monétaires de ces terrains sont d'accord sur ce point. Seulement par rapport à certaines époques ils s'écartent de la proportion de valeur, quand ils ne pouvaient autrement arriver à mettre en système les diffé- rentes espèces de monnaie.

Cependant l'argent ne représentait jamais une aussi grande valeur par rapport au cuivre, il était seulement 120 fois plus cher que ce dernier. Voici donc les proportions de valeur correctes existant entre les trois métaux sur le terrain de l'Étrurie:

¹ Herodotos, III. 89.

² Xénophon, Anabasis 1, 5, 6.

³ Le dareikos d'or de 8·4 gr. vaut 10 pièces de statères de 11·2 gr. ou 20 pièces de siglos de 5·6 gr. ($8·4 \times 13\frac{1}{3} = 112$.)

or : argent	= 1 : 15 ;
argent : cuivre :	= 1 : 120 ;
or : cuivre	= 1 : 1800.

A présent voyons quelle pouvait être la grandeur de la livre étrusque représentée par les plus lourdes suites de l'aes grave étrusque.

Les principes fondamentaux du monnayage étrusque furent établis par *Mommsen* dans *Geschichte des römischen Münzwesens*, oeuvre déjà citée par nous et qui fit époque. Là *Mommsen* rattache étroitement la livre étrusque à la livre romaine fixée par *Böckh*¹ à 327.45 gr., et il exprime le *souçon*² qu'à l'époque florissante du pays la livre étrusque était plus légère que la livre romaine, qu'elle en était à *peu près* deux troisièmes. *Deecke* a tâché de justifier cette supposition dans sa monographie déjà mentionnée. Selon lui, la livre étrusque pesait en réalité 218 gr.

Ni *Mommsen* ni *Deecke* ne disposaient d'autres preuves que la suite de l'aes grave. Et nous n'avons d'autre preuves pour l'inexactitude de leur supposition que la suite des lourdes monnaies de bronze.

Un regard jeté sur notre table des lourdes monnaies de cuivre étrusque nous apprend que le plus lourd exemplaire de l'*as* étrusque ne pèse que 206 gr. (4.) La plus lourde suite à laquelle appartient cet *as*, celle du type roue et vase à deux anses atteint en poids, il est vrai, avec les divisions de l'*as*, l'once, le sextans et le quadrans, les parties correspondantes de l'*as* de 218 gr.; mais l'*unité*, l'*as*, reste 11 gr. au-dessous de l'*as* de *Deecke*. Aussi, dans ses parties, seulement un ou deux exemplaires représentent ces grands poids,³ tandis que les autres *as* varient de 191—164 gr., les semis de 102—94 gr., les quadrans de 46—32 gr., les sextans de 36—28 gr., et les onces de 15.8—7 gr.

La différence devient encore plus évidente si nous comparons l'*as* théorique de 218 gr. et ses divisionnaires avec la suite que *Mommsen* considère comme la plus ancienne, avec les monnaies au type roue-roue.⁴ (1.)

	théorique	type roue-roue
as --- --- ---	218 gr.	201—177 gr.
semis --- --- ---	109 "	95— 83 "
triens --- --- ---	72.4 "	98— 65 "
quadrans --- --- ---	54.3 "	50— 32 "
sextans --- --- ---	36.2 "	32— 13 "
uncia --- --- ---	18.1 "	18— 11 gr.

Seul le triens non seulement atteint le poids fictif, mais le dépasse. Dans l'once se trouvent 18 gr. qui égalent presque le poids de l'once appartenant à l'*as* de 218 gr., mais là encore il faut tenir compte de ce qu'un seul des trois exemplaires pèse 78 gr.,⁵ les autres, au con-

¹ Oeuvre citée p. 165.

² Oeuvre citée p. 225.

³ *Deecke*, oeuvre citée 28., 16a., 18a., 19a. et 20a-b.

⁴ *Mommsen*, oeuvre citée p. 224—26.

⁵ *Deecke*. Etruskische Forschungen, Stuttgart, 1876. 2. Heft p. 21. 3a.

traire, pèsent l'un 67 gr., l'autre 65 gr.¹ De même parmi les onces une seule pèse 18 gr.² tandis que dix varient entre 14 et 11 gr.³

Si nous examinons à présent les normalia entières et réduites des autres *as* avec leurs divisionnaires et leurs multiples, nous trouverons aussi que la grande *unité*, l'*as*, ni en soi, ni reconstruit par ses divisionnaires ou ses multiples, n'atteint les 218 gr., qu'il pèse à peine 200 gr. Le semis de 113 gr. appartenant au groupe 9a qui ne se trouve qu'une fois, à côté de 8 autres semis plus légers (84—48^{1/2} gr.)⁴ et qui non seulement montre un poids anormal relativement au poids théorique, mais se distingue de la longue suite à laquelle il appartient en réalité, ne peut être considéré que comme une abnormité, une exception, dûe à l'insouciance de l'ouvrier qui l'a coulé.

Pour établir les étalons de l'antiquité il faut tenir compte des plus grands poids trouvés, même — si d'autres circonstances ne s'y opposent — il faut les prendre pour point de départ et suivre leurs traces. Mais cela se pourrait-il pour les suites de l'*aes grave* étrusque, vu que dans les monnaies de la même époque et coulées avec la même technique, les *parties* de la grande unité nous permettent de conclure en certains cas qu'il y eut un *as* plus lourd que le poids des plus lourdes unités ne respresente en effet? Il faut croire que s'il est possible d'établir approximativement la grandeur de la livre étrusque rien que par les lourdes pièces de cuivre, il n'y a qu'un moyen: c'est de prendre pour guide le poids général des plus lourds *as* comme poids des unités. Car il ne faut point oublier que justement dans la procédure du coulage il pouvait arriver que certaines pièces dépassent ou n'atteignent pas le poids normal.

Les *as* des groupes 1, 4, 6 et 9 restent, malgré leurs petites différences de poids, dans le même groupe, à côté des *as* légers qui montrent une réduction, et cela prouve que la différence de poids dans les plus lourds *as* ne provient vraiment que d'un manque de précision dans l'exécution du coulage. Le poids moyen de ces quatre groupes est 201 gr., et si nous y ajoutons un gramme en faveur de la série lourde, nous obtenons un *as* normal de 202 gr. Et comme dans l'antiquité, surtout au début du monnayage, le système pondéral et le système monétaire furent étroitement liés, nous pouvons accepter 202 gr. comme poids de la livre étrusque.

Cependant, cette livre de 202 gr. n'est autre que deux cinquièmes de la mine légère de commerce de 505 gr. appartenant au système pondéral dit royal babylonien-persan. En ces circonstances ce serait juger arbitrairement que de donner raison à la supposition de Mommsen et à l'affirmation de Deecke, rien que pour mettre en relation intime les livres étrusque et romaine, et de fixer la livre étrusque à 218 gr., la considérant ainsi comme deux tiers de la livre romaine de 327.45 gr.

Lorsque nous songeons que l'histoire de ce puissant peuple de l'Étrurie finit quand celle de Rome conquérante n'a fait que commen-

¹ Même oeuvre p. 22. 3. b—c.

² Même oeuvre p. 23. 6a.

³ Même oeuvre p. 23. 6 b—i.

⁴ Même oeuvre, p. 35, 40a.

cer, il nous paraîtrait singulier que Rome dont la puissance germeait encore eût donné son système monétaire à un état d'une industrie aussi développée et d'un commerce aussi étendu comme ceux de l'Étrurie du VI^e au IV^e siècle av. J. C.

Deecke sentit cette difficulté lorsqu'il se mit à expliquer l'origine de la livre étrusque et ne put résoudre la question que de la manière suivante: D'autant que la livre fut de 218 gr. dès le commencement et fut plus tard augmentée d'un tiers, il établit que dans les temps anciens la livre étrusque et la livre romaine furent de la même grandeur, et supposa que sur le terrain de l'Étrurie la livre avait baissé peu à peu et à la fin, entre 413 et 400 av. J. C., devint de 218 gr. avec l'adoption du système monétaire syracuséen. De plus, il suppose que la libra de cuivre sicilienne était autrefois égale à la livre romaine et qu'en Sicile arriva la même baisse que sur le terrain d'Étrurie. Il explique tout ceci par le conservatisme de Rome à l'encontre de l'Étrurie et de la Sicile plus civilisées.¹

Son opinion est d'autant moins soutenable que, malgré tout, il rend le système pondéral étrusque en tous points dépendant du système romain, et qu'il trouve une époque où les deux systèmes séparés se réunissent de nouveau, au début de l'étalon triental romain en 268 av. J.-C. Dans l'intervalle — naturellement — l'Étrurie resta conservative.

Il est bien plus probable qu'au nord et au centre de l'Italie, peut-être même dans toute la péninsule italique, on se soit servi dans les temps les plus anciens de la livre osque de 273 gr. dont le souvenir se conservait encore sur les marchés italiques p. ex. dans le pesage de l'huile, lorsque la livre de 327.45 gr. fut introduite à Rome comme nouvelle unité pondérale. Qu'elle a continué d'être en usage sur les différents terrains de l'Italie est prouvé par les premières monnaies d'or dites campaniennes-romaines du III^e siècle av. J.-C. dont la marque de valeur XXX se rapportait à 30 anciennes livres romaines de cuivre, soit 30 pièces de cuivre à 273 gr., *as* de cuivre.² C'est bien plutôt le dixième de la livre d'argent étrusque qui aura servi de base au nouveau système pondéral romain, comme en raison inverse ($27.3 \times 12 = 327.6$) la réforme pondérale de Rome ne pouvait avoir devancé l'époque d'émission des premiers *aes grave* romains. Si nous abandonnions le rôle de la livre de 273 gr. sur le terrain de l'Étrurie dans les temps les plus anciens et si nous voulions déduire la livre étrusque au poids de 218 gr. de celle de Rome, il nous faudrait supposer que l'Étrurie industrielle et commerciale ne disposait point d'un système pondéral à l'époque de sa floraison, — ce qui serait absurde.

L'étude du système monétaire étrusque même à la conviction qu'à côté de la livre italique de 273 gr. il y eut en usage dès les premiers temps une livre plus légère pesant 202 gr. ou un peu plus. Cette unité pondérale plus légère était en usage dans certains terrains de l'Étrurie pour le pesage du cuivre aussi bien que pour celui des métaux précieux, tantôt avec le régime de douze, tantôt avec les régimes décimal et duodécimal en même temps. Tout comme chez l'ancienne

¹ Oeuvre citée p. 78.

² *Haeblerlin* oeuvre citée.

livre de 273 gr. Cette livre légère (202 gr.) ne peut être plus ancienne que les monnaies étrusques appartenantes à ce système monétaire. Mais les premières monnaies étrusques sont plus anciennes d'un siècle au moins que les premiers *as* romains; donc en ce point non plus le système pondéral et monétaire ne devait dépendre de celui de Rome.

Cette livre légère est représentée par les lourdes pièces de bronze étrusques; mais ces dernières semblent être beaucoup plus jeunes que les plus anciennes monnaies d'or et d'argent de ce système monétaire. Il faut donc croire que plus tard seulement on émit des monnaies de bronze de la grandeur de l'unité pondérale et que jusqu'alors le poids de bronze correspondant aux monnaies d'argent fut établi par le pesage, comme nous l'avons observé plus haut.

Nous ne nous rendons pas encore compte si ce fut le système monétaire qui amena le système pondéral, ou si le système pondéral adopté plus tôt amena le système monétaire. Une chose seule est sûre: c'est que, dans les deux cas, le système pondéral comme le système monétaire se rattachent aux systèmes persans. La livre de 202 gr. n'est autre que deux cinquièmes de la mine (505 gr.) dite commerciale persane. L'unité d'argent que montrent les pièces no. 17—20 (0·84 gr.) n'est que le dixième du *dareïkos* persan, et l'unité (0·056 gr.) représentée par les monnaies d'or à une face plane (2—4) n'en sont que le cent cinquantième. Il est donc clair que l'Étrurie fit frapper ses monnaies selon l'étalon persan, de la sorte que les pièces d'or aussi bien que celles d'argent furent frappées selon l'étalon d'or persan, et le rapport des métaux précieux fut 1 : 15.

A présent, si nous supposons que le système monétaire fut amené par le système pondéral déjà existant, cela devait arriver de la même manière comme pour les monnaies du système babylonien-étrusque. Un dixième de la livre d'argent comme unité pondérale, avec son douzième, c. à. dire un centvingtième de la livre, fournit l'unité monétaire de l'argent; $202 : 120 = 1·68$, c. à. d. l'unité d'argent que représentent les monnaies d'argent au type sanglier et chimère d'à peu près 16 gr. sans marque de valeur, et ses divisionnaires (1—5.) Quoiqu'elles ne portent point de marque de valeur, ces monnaies se rattachent métrologiquement aux pièces d'à peu près 8 gr. (17—20); et celles-là sont toujours basées sur le régime de dix. Ces sont les pièces les plus anciennes de ce système monétaire, comme les pièces sans marque de valeur le sont du système babylonien-étrusque. C'est en apparence seulement que les monnaies d'or à une face plane (2) dont le style est aussi archaïque semblent contredire ce fait. Car, si nous examinons de près, sous le point de vue de leur exécution artistique, les monnaies d'or appartenant à ce système, nous trouvons, outre la pièce à la tête de lion d'un style archaïque, d'autres séries à tête de femme et à tête virile (3—4) d'un style artistique bien plus développé. Là il n'y a plus trace d'archaïsme. Cependant, ces pièces d'or, malgré la différence de leur caractère artistique, appartiennent toutes au même système monétaire. Elles prouvent que les monnaies d'or ayant l'air d'être des plus anciennes, représentent la même unité monétaire que les plus jeunes (0·056). Donc, puisque dans leurs séries elles montrent un tel développement de style — au contraire des monnaies d'argent sans marque

de valeur, toujours archaïques, au sanglier et à la chimère — l'on peut croire avec certitude que dans ce système aussi les monnaies d'argent sans marque de valeur furent les plus anciennes. Une autre preuve : sur les pièces d'or la valeur est *toujours* marquée ; on n'en connaît point sans marque de valeur.

Mais d'un autre côté ces monnaies d'or appartiennent à une unité d'argent de moitié plus légère que celle qui est représentée par les pièces d'argent sans marque de valeur. Car il y a parmi les monnaies d'argent une suite qui montre un poids moyen de 8.4 gr. et dont 10 est la plus haute marque de valeur (17—20). Leur unité est donc 0.84 gr., c. à d. la moitié de l'unité d'argent originale (1.68 gr.) déduite de la livre de cuivre de 202 gr. Voilà donc de nouveau la *réduction à la moitié du poids* que nous avons déjà observée dans le système monétaire babylonien-étrusque.

L'unité monétaire d'argent de 0.84 gr. s'est formée par l'adoption comme unité monétaire de la moitié de l'unité originale de 1.68 gr. Avec cette unité d'argent réduite apparaissent en même temps les pièces d'or, et métrologiquement elles appartiennent à cette unité. La réduction a dû se faire très tôt, dans la première moitié du V^e siècle, alors que l'art en général fut encore archaïstique. C'est pourquoi les mêmes traits artistiques se trouvent dans les pièces les plus antiques comme dans les séries plus jeunes qui dérivent des premières.

Ici se pose la question : Les différentes unités monétaires n'auraient-elles pas été en usage, en même temps, mais séparément selon les terrains, comme unités monétaires de l'une ou de l'autre ville ? Là dessus nous remarquerons ce qui suit :

Les monnaies d'argent au poids réduit et les pièces d'or qui s'y rattachent sont certainement des monnaies de la ville de *Populonia*. Dans cette ville ou aux environs furent trouvées toutes les monnaies à une face plane connues jusqu'à présent. Les monnaies d'argent au Gorgoneion sont aussi de la frappe populonienne, ce qui est prouvé par la conformité de la légende et des types. Il est regrettable que nous ne connaissions le lieu où fut trouvée la série lourde au sanglier et à la chimère. D'un seul exemplaire au sanglier — de la collection *Mazzolini* — nous savons qu'il fut trouvé à Populonia, et pour cette raison, tant que le contraire n'est pas prouvé, nous considérerons d'un certain droit toutes ces pièces comme monnaies de Populonia. Le fait que ces types ne se trouvent plus parmi les monnaies de Populonia émises plus tard, ne prouve point le contraire, car dans l'antiquité les types ont souvent changé avec la réforme monétaire. Ce changement des types prouve même que seuls les points de vue historiques sont à considérer dans les recherches sur la nature des relations existantes entre les deux unités monétaires ; qu'il faut donc les séparer chronologiquement, et non géographiquement. Mais la justesse de notre avis est surtout confirmée par la réduction *répétée* du poids dans la série des pièces d'argent populoniennes, où la petite unité d'argent (0.42 gr.) dérivée de la réduction est encore la moitié de l'unité monétaire déjà réduite, de 0.84 gr. L'on observe même une troisième perte de poids, mais la forme n'en est pas assez décidée pour que nous nous en occupions ici.

Ainsi, des plus anciennes monnaies d'argent sans marque de valeur

dérivent, par deux réductions de suite du poids, les séries légères et les plus légères monnaies d'argent.

Relativement à la première, la deuxième réduction paraît dans les monnaies de la manière suivante : La grande espèce de monnaie fondée sur les unités a dans les deux groupes un poids moyen de 8·4 gr. Mais dans l'un des groupes 10 est la marque de valeur (17—20), dans l'autre 20 (22—48), et ainsi se font les deux unités divergentes.

Quant à la question, lequel des systèmes fut le plus ancien, elle a souvent été discutée. Cependant elle est facile à résoudre, lorsque nous considérons l'ensemble des matières réunies par *Sambon*, car les monnaies aux grandes marques de valeur réfléchissent typologiquement aussi bien que métrologiquement le progrès de l'art des médailles du V^e siècle jusqu'à la première moitié du III^e siècle av. J.-C. Les monnaies aux petites marques de valeur au contraire se rattachent décidément aux monnaies de style archaïque par l'exécution de leur Gorgoneion.¹

Voyons d'abord la lourde série réduite et les pièces d'or qui appartiennent à cette série.

Nous avons obtenu l'unité d'argent de 0·84 gr. en supposant une époque où le poids original de 16·8 gr. des monnaies d'argent fut réduit à la moitié, et nous avons dit qu'avec cette réduction apparente à côté des monnaies d'argent les pièces d'or à une face plane (2—4). Passons donc aux monnaies d'or desquelles nous n'avons pas encore traité.

Elles représentent encore deux unités divergentes. L'unité pondérale des monnaies aux marques de valeur 50, 25, 12·5 et 10 (2—4) est 0·056 gr., tandis que celle de la monnaie portant 5 comme marque de valeur (1) est 0·56 gr. L'une est donc le décuple de l'autre. Cherchons, selon le rapport de valeur 1 : 15, la valeur d'argent correspondante. $0·056 \times 15 = 0·84$ et $0·56 \times 15 = 8·4$. Nous voyons donc que la petite unité d'or avait la même valeur que l'unité d'argent, tandis que la grande unité en valait le décuple, ou bien une pièce d'argent à la marque de valeur 10 et pesant 8·4 gr. Appelons celle-ci : grande litra d'or, celle-là : petite litra d'or, la grande monnaie d'argent : statère. Alors, selon ce qui précède, la pièce d'or de 50 petites litras valait 50 litras (à 0·84 gr.) d'argent, c. à. d. 5 pièces de statères ou 10 pièces de drachmes, (celles de ce groupe qui ont 5 pour marque de valeur) etc., tandis que la pièce de 5 grandes litras d'or (1) valait de même 5 statères ou 10 drachmes etc.

De la pièce d'or au type hippocampe, comme des pièces d'argent au même type, l'endroit de trouvaille est inconnu. Mais il est certain qu'elles ne peuvent être classées parmi les monnaies de Populonia. Peut-être là aussi nous avons devant nous la monnaie d'une autre ville qui était alliée de Populonia dans le commerce et avait par conséquent le même système monétaire. Quelle fut cette ville, c'est aujourd'hui impossible de constater.

Le poids du statère d'argent (8·4 gr.) équivalant à la grande litra

¹ *Babelon*. Traité des monnaies grecques et romaines. Paris, 1907. III. partie. Tables XXXI. et LV.

d'or s'accorde avec le poids du dareïkos persan (8·4 gr.) Comme le système pondéral étrusque, d'origine persane aussi, et le système monétaire qui s'en est développé s'accordent sur ce point avec le système monétaire persan, saute aux yeux. C'est la conséquence naturelle de ce que l'Étrurie a adopté le système monétaire du terrain persan. Nous pouvons donc affirmer que l'Étrurie fit frapper ses monnaies d'argent et puis ses pièces d'or à l'étalon d'or persan fondé sur le rapport de valeur des deux métaux 15 : 1., de sorte que l'unité d'argent (0·84 gr.) valut un dixième, et l'unité d'or (0·056) un cent cinquantième du poids du dareïkos. Mais ceux qui croiraient que l'Étrurie employa pour le pesage des métaux précieux la mine d'or dite royale babylonienne-persane dont le cinquantième fut le dareïkos persan ($420·7 : 50 = 8·4$) n'expliqueraient pas par cette supposition, comment le régime de dix est entré dans le système monétaire étrusque; car des divisionnaires du dareïkos comme celles du siglos persans sont inconnues. Sur d'autres terrains le statère et la drachme se divisèrent selon le système de 60.

Pour en revenir à la grande unité d'argent originale (1·68 gr.), la litra d'or équivalente devrait peser 0·112 gr. Mais nous chercherions en vain une semblable unité d'or parmi les monnaies d'or connues jusqu'à présent. Ou il n'y en eut pas, ou elles ne sont pas encore découvertes. Il est plus probable qu'à l'époque de la première réduction l'on passa de l'évaluation par l'argent à la double évaluation par les deux métaux précieux, l'or et l'argent.

Les pièces d'à peu près 8 gr. portant la marque de valeur 20, et leur parties (22—48) montrent sans doute une nouvelle réduction de poids, au contraire des statères à la marque de valeur 10 et leurs divisionnaires (17—20.) La plupart de ces monnaies sont de la frappe populonienne, mais il s'y joignent aussi des monnaies d'autres villes.

Le caractère artistique de l'exécution de ces monnaies qui montrent un art plus développé que celles de la série lourde, et la réduction du poids nous autorisent à placer la série légère chronologiquement au-dessous de la série lourdes et à la considérer comme plus jeune.

On se demande quelle pouvait être la raison de cette réduction répétée dans les systèmes pondéraux étrusques? Sûrement elle était dû à des crises dans l'économie de l'état. Nous en avons eu des exemples aux temps modernes; chez nous, la dévaluation des monnaies de 1811 a servi, avec une procédure moins franche et sous une autre forme, le même but auquel tendait la réduction de poids dans les monnaies de l'Étrurie au commencement du IV^e siècle av. J.-C. Aussi dans l'antiquité il se trouve un exemple classique de ce fait dans l'institution Seisachteïa de Solon, qui introduisit en Athènes un étalon plus léger à la place de l'étalon éginéen en usage jusqu' alors. L'on sait que Dyonise l'Ancien¹ (405—367), selon Aristote, pourvut d'empreintes nouvelles les monnaies empruntées aux citoyens, de sorte que les pièces qui valaient une drachme jusqu'alors, en valaient deux après. Quelque chose de semblable pouvait être arrivé en Étrurie. Mais si l'institution avait pour but de venir en aide au peuple appauvri et

¹ Holm, Geschichte Siciliens, II. 443.

endetté, ou bien si elle fut établie dans l'intérêt du trésor de l'état ou du souverain — comme à Syracuse — c'est un point sur lequel il y a encore à discuter. Cependant les longues luttes de l'Étrurie contre ses ennemis sur terre et sur mer, les grands désastres qui frappèrent l'état dans le cours de ces luttes le rendent probable qu'ici il ne s'agit point d'une mesure de caractère social, mais que les dépenses des guerres continuelles demandaient une réduction de poids, c. à d. que les pièces de monnaie du même type soient pourvues d'une marque de valeur plus grande. De la sorte qu'une pièce qui valait 10 litras dans le système monétaire précédent eut la valeur de 20 litras après la réforme. De cette mesure il s'en suivit tout naturellement que les lourdes espèces anciennes furent retirées. C'est peut-être la raison pour-quoi relativement peu des pièces d'argent parvenues jusqu'à nous représentent la série lourde. Cependant les pièces d'or de cette série prouvent la longévité du système lourd. Les pièces d'or à tête de lion et de style archaïque appartiennent au même système que celles à la tête virile et à la tête de femme (3. 4.) d'un art beaucoup plus développé. Les plus beaux exemplaires de ces dernières monnaies ne peuvent dater que de la fin du V^e siècle ou du début du IV^e siècle av. J.-C., tandis que les plus grossières des pièces à tête de lion seront du deuxième quart du V^e siècle. L'époque des pièces d'or, avec les monnaies d'argent montrant la première réduction, comprend donc 75 à 100 ans.

Quant à l'unité d'or qui répond à l'unité monétaire de l'argent ayant subi une deuxième réduction (0.42 gr.), elle ne se trouve pas parmi les monnaies d'or. Il est donc évident qu'à l'époque de laquelle elles datent, des deux métaux précieux c'était encore l'argent qui fut employé comme matière de monnaie, que l'émission de pièces d'or cessa dès la deuxième réduction. Celles des pièces d'argent qui furent émises plus tard sont probablement les pièces à tête d'Hercule (27—28), à la tête de Minerve casquée (29—30) et à la tête de Mercure au pétase ailé (39) que l'on peut considérer comme datant du commencement du III^e siècle av. J.-C. Plus tard encore vinrent les pièces d'argent de 5 litras à tête virile barbue (40). Avec celles-ci finit la suite des monnaies d'argent étrusques, c. à d. le monnayage de l'or et de l'argent en Étrurie qui avait duré du commencement du V^e siècle jusque, à peu près, au milieu du III^e siècle av. J.-C.

Avant de passer aux monnaies de bronze, il nous faut établir aussi exactement que possible le moment des réductions, pour qu'une chronologie plus sûre éclaire le rôle et l'importance des premières. Nous avons déjà mentionné plus haut que la réponse nous sera fournie par l'histoire de l'Étrurie et par le caractère artistique des monnaies. Esquissons donc, appuyés sur *Mommsen*, les traits caractéristiques et — brièvement — l'histoire du peuple étrusien.

L'origine en est incertaine, sa langue n'est qu'imcomplètement déchiffrée sous beaucoup de rapports. Son développement non autochtone, mais historique commence et s'achève sur le terrain d'Italie. Ils témoignèrent toujours de l'animosité contre la Grèce et contre Rome, à causes des intérêts de commerce et de puissance. Ce fut d'ailleurs un peuple navigateur, commerçant, richement industriel. La vie urbaine

se développa de bonne heure et probablement les villes étaient, comme Rome, gouvernées par des rois. Douze villes formaient une alliance. A la tête d'une de ces alliances se trouvèrent Volsinies en Étrurie, Capoue en Campanie. Leur industrie et leur art, d'abord sous l'influence orientale, se développèrent bientôt indépendamment, mais avant de revêtir un caractère pur ils furent pénétrés profondément de la civilisation grecque et restèrent toujours sous cette influence. La civilisation de Rome est sous bien des points le réflète de la civilisation étrusque. Le VI^e siècle av. J.-C. fut la plus brillante époque de sa force maritime et de sa puissance sur terre. Dans ce temps le terrain entre le Padus (Po) et le Tibre fut sous la domination de l'Étrurie, et elle tenait aussi une partie de la Campanie.

Sa force maritime fut si grande que dans l'alliance de Carthage elle domina aussi bien sur la mer tyrrhénienne que sur la mer ionienne. *Livius*¹ dit que, non seulement la terre, mais aussi la mer tout le long de l'Italie, des Alpes jusqu'au détroit sicilien était remplie de la gloire de l'Étrurie.

Hadria près du delta nord du Po, le centre du commerce d'ambre qui s'étendait de la Mer Baltique vers le sud, Hadria que les Grecs appelaient source d'ambre, était la possession de l'Étrurie. Aussi jalousement que veillaient sur la côte méridionale les villes grecques de l'Italie, Kymae surtout, la plus ancienne colonie grecque en Italie, elles ne purent empêcher l'Étrurie de tenir Antium sur le terrain de Latium, et Surrentum sur la côte de Campanie, et de menacer les navigateurs grecs dans leur commerce pacifique. En Campanie il y eut même une véritable petite Étrurie où, selon l'habitude des Étruriens, une alliance de douze villes étrusques tenait toute la puissance en mains. Dans une époque historique fort avancée il se trouvaient encore ici des villes dont les habitants parlaient la langue étrusque.²

Dans l'alliance punique de Carthage ils luttaient contre les efforts colonisateurs des Grecs, mais dans les intervalles ils étaient en relations paisibles de commerce avec eux et tenaient les marchés de toute la terre ferme de l'Italie. A l'époque où les rois romains furent renversés, l'Étrurie atteignit le sommet de sa puissance. C'est alors qu'elle essaya de franchir le Tibre aux dépens de Rome (Porsenna).

Au V^e siècle la fortune de l'Étrurie changea. Dans le courant de ce siècle elle perdit son hégémonie maritime envers la Grèce (Syracuse) et la plus importante de ses colonies. Elle ne pût s'emparer de Kymae, Anaxilas lui ferma le détroit de Sicile (482); en 480, les Étrusques subirent une défaite, avec les Carthaginois, près de Himéra. Un plus grand désastre les frappa lorsque, en 474, *Kymae* et *Syracuse* livrèrent près de Kymae une bataille à la flotte étrusque où les Étrusques furent vaincus. *Pindare* célébra cette victoire dans une de ses odes, et Hiéron envoya en Olympie les armes prises à l'ennemi et un casque avec une inscription.³ Cette bataille enleva sa puissance maritime à l'Étrurie. Syracuse et Tarente s'emparèrent de l'hégémonie, la

¹ *Livius* p. 25.

² *Mommsen*, oeuvre citée p. 140.

³ C. I. Gr. p. 34. n° 14.

première sur la mer tyrrhénienne, la deuxième sur les mers ionienne et adriatique. L'île d'Aenaria (Ischia) fut occupée par Hiéron ce qui fit cesser toute communication entre l'Étrurie et la Campanie. En 424 l'Étrurie perdit Capoue. En 452, Aetolia (Elba) fut occupée par Syracuse; en 387 Hadria fut colonisée par Dyonise, qui détruit et saccagea Pyrgi, le port de Caere. Enfin l'alliance de l'Étrurie avec Carthage cessa et sa force maritime fut anéantie. Le reste de la flotte s'adonna à la piraterie.

Sur la terre ferme l'Étrurie ne fut pas plus heureuse. Durant la première moitié du V^e siècle, il est vrai, elle sut conserver Véies, malgré tout l'héroïsme des Fabiens; mais elle finit par la perdre en 366, et pendant ces luttes, Rome avait conquis une autre ville étrusque, Fidenae.

Voilà de grands malheurs lorsqu'on songe qu'en 424 les Samnites prirent Capoue et s'emparèrent de Kymae. A tout cela il faut ajouter l'invasion des Gaulois qui en était pour beaucoup dans le fait que l'Étrurie abandonna ses terrains méridionaux à la destruction. Contre cet ennemi qui se précipita du nord avec une force irrésistible, tous ses efforts furent en vain. Dans l'année même de la prise de Véies, la ville de Melpum (Mediolanum?) situé sur la rive gauche du Po succomba aux Gaulois. Ces derniers, renforcés par des troupes nouvellement arrivées, franchirent le Po en 391 et forcèrent les Étrusques et les Umbriens de quitter leur pays et de se retirer vers le sud entre l'Arno et le Tibre (à présent la Toscane).

Ces coups terribles venant du nord et du sud annonçaient la fin du puissant peuple étrusque.

A peine le danger gaulois eût-il passé sur Latium que déjà Rome assurait ses conquêtes dans le sud de l'Étrurie par les places fortes de Sutrium et de Nepete (383, 371); en 351 Caere quitta l'alliance étrusque, en 343 Rome força Falerii à en faire autant. Il est vrai que dans les guerres samnites l'Étrurie fut encore une ennemie redoutable, mais elle était impuissante contre Rome. Enfin elle fut encore plus affaiblie par les discordes et les dissensions dans sa politique intérieure et dans ses institutions économiques. L'inégalité dans la distribution de fortune avait atteint des proportions démesurées. Le mouvement social qui s'en suivit fournit à Rome l'occasion de priver — sous prétexte de secours — Arretium (301), puis Volsinii (266) du peu d'indépendance qui leur restait encore.

La chute de Véies et de Melpum avait brisé la puissance politique du peuple étrusque, et peu à peu, presque imperceptiblement l'Étrurie se fondit dans le corps politique de l'Empire romain qui allait s'agrandissant de plus en plus.

Dans l'histoire de l'Étrurie il y a donc trois points qui marquent les degrés de sa décadence :

Le premier, c'est le jour de la bataille de Kymae en 474. Syracuse et la Grèce italienne avaient tellement frappé l'Étrurie dans sa force maritime que sous l'influence de ce désastre elle perdit avec une rapidité inouïe les mers tyrrhénienne, ionienne et adriatique, sur lesquelles elle avait exercé une domination presque exclusive. Le plus grand danger pour l'Étrurie ne fut point la bataille perdue, mais l'avidité avec laquelle les maîtres de Syrakuse s'empressèrent de profiter de leur victoire.

Ils savaient qu'ils n'en finiraient avec l'Étrurie tant que les îles de la mer tyrrhénienne formaient un lien entre la Campanie et l'Étrurie et tant que cette dernière possédait l'île d'Elba si riche en fer. Après la bataille gagnée sur les Étrusques, ils dirigèrent donc tous leurs efforts vers un seul but : celui de s'emparer du groupe des îles. Plutôt que par la bataille perdue même, la ruine de l'Étrurie fut causée par les suites de la défaite. Peu après, Hiéron occupa l'île d'Aenaria (Ischia), séparant ainsi l'Étrurie de la Campanie. Mais la plus sensible perte, le plus grand désastre ce fut pour l'Étrurie lorsque, en 452, Syracuse prit l'île d'Elba. *Dans l'anéantissement de sa force maritime, la prise d'Elba fut aussi pour l'Étrurie la ruine économique complète.* Cette circonstance nous permet de supposer qu'à cette époque, en 452, ou en nombre arrondi 450 av. J.-C., se fit la première réforme monétaire en Étrurie.

Le deuxième moment important dans la décadence de l'Étrurie fut 396, l'année de la chute de Véies et de Melpum, lorsque les Romains au sud et les Gaulois au nord lui portèrent des coups sinistres, dont elle sentit l'effet immédiat. Le troisième moment enfin ce fut en 266 av. J.-C. quand la seule place forte de l'Étrurie qui se tenait encore, Volsinii, tomba aux mains des Romains. Ces immenses désastres sous lesquels s'évanouit enfin la puissance de l'Étrurie furent sans doute toujours accompagnés de grandes crises dans l'économie de l'état. Les guerres continuelles exigeaient plus d'argent que l'état n'eût pu produire par des moyens ordinaires. Ils s'aiderent donc comme s'aidait Rome en 217 av. J.-C., l'année de la bataille de Trasimène, lorsque, avec l'adoption de l'once pour étalon, ils firent en même temps la réduction du poids des monnaies d'argent.

Il nous faut donc rattacher les époques des réductions arrivées dans le système monétaire étrusque aux événements historiques que nous venons d'énumérer ; chose d'autant plus simple qu'elle est facilitée par la classification chronologique des monnaies selon leur exécution artistique.

Ainsi nous distinguons les trois époques suivantes dans le monnayage de l'or et de l'argent en Étrurie :

Première époque, d'à peu près 500 à 450 av. J.-C. Dans ce temps furent en usage les plus lourdes pièces d'argent des deux systèmes différents, mais séparément, selon les terrains ; de la série babylonienne-étrusque les monnaies sans marque de valeur montrant la Gorgone courante etc. (8—16) et le type à jeune tête virile barbue ayant 5 pour marque de valeur (6—7.) avec l'unité de 2·274 gr. — du système persan-étrusque les types au sanglier et à la Chimère, avec l'unité de 1·68 gr.

Deuxième époque, de 450 à 390 av. J.-C., ou bien à peu près de la chute d'Elba à la chute de Melpum et de Véies. Après la bataille de Kymae l'Étrurie change de politique continentale. C'est probablement le moment où elle songe à l'exploitation de mines d'or peut-être négligées jusqu'alors, et la conséquence en fut que l'étalon se convertit, du moins par terrains, en étalon double d'or et d'argent avec réduction à la moitié de l'ancienne unité d'argent. À cette époque appartiennent : du système babylonien-persan, les monnaies au type

amphore avec calmar (20) pourvues des marques de valeur 20 et 10; du système persan-étrusque, les pièces d'or petite et grande litra aux marques de valeur 50, 25, 12·5, 10 et 5 (1—4), et les pièces d'argent représentant l'unité de 0·84 gr. (17—20).

Troisième époque de 390 à 266 av. J.-C. c. à. d. de l'invasion des Gaulois à la chute de Volsinii. A la fin du V^e siècle et au début du IV^e siècle, les différents peuples celtiques ou gaulois, les Sénons, Boiens, Insubres, Cénomans, descendant du haut des Alpes repoussèrent les Etrusques de la plaine fertile sur la rive du Padus (Po) jusqu'au terrain entre l'Arno et le Tibre. En 396 tomba Melpum sur le Padus et en même temps Véies fut conquise par Rome. Ce désastre força probablement l'Etrurie à une nouvelle réforme monétaire, à une nouvelle réduction du poids de ses monnaies d'argent. Elle perdit avec le terrain les mines d'or déjà ouvertes plus tôt au nord des Apennins. Ce fut peut-être la raison pourquoi Populonia et les villes alliées cessèrent de faire frapper des monnaies d'or, mettant en circulation d'autant plus de pièces d'argent à poids réduit, avec les marques de valeur 20, 10, 5, 2·5, et 1 (22—48). La route du nord leur étant fermée ou du moins rendue peu accessible par l'avancement des troupes gauloises, l'Etrurie commença des relations commerciales très vives avec la Campanie au sud. C'était comme un renouvellement de connaissance, par suite duquel les drachmes basées sur le triple de l'unité monétaire 1·137 d'Etrurie furent introduites en Etrurie et servirent de base au système monétaire campanien-étrusque, que représentent les monnaies d'or de Volsinii du commencement du III^e siècle av. J.-C.

A cette époque appartiennent donc les pièces d'argent aux marques de valeur 20, 10, 5, 2·5, 1 avec leur unité monétaire de 0·42 gr. (22—48); les pièces d'or de Volsinii et les pièces d'argent au style campanien. Et ce sont les dernières monnaies d'or et d'argent étrusques.

Monnaies de bronze aux systèmes décimal et duodécimal.

Deecke prétend que pendant presque sept dizaines d'années (268—200) l'Etrurie et Rome émirent des monnaies en même temps, mais il explique cette supposition par le seul fait que trois espèces de monnaies s'accordent dans les deux systèmes monétaires.

Lorsqu'on pense que Rome commença l'émission de ses monnaies d'argent (268) quand la conquête de l'Etrurie put être considérée comme achevée, puisque deux ans après tomba Volsinii, la principale place forte de l'Etrurie, l'on se demande si la nécessité d'une réforme monétaire romaine ne s'était pas fait sentir justement par conséquent de cette extension de puissance? Par la conquête de l'Etrurie, Rome avait acquis un terrain dont les centres industriels et les marchés commerciaux étaient depuis des siècles habitués à l'usage de la monnaie d'argent. Nous ne nous tromperons pas en avançant que Rome reçut de la Campanie l'idée d'une réforme, mais que ces conquêtes d'Etrurie lui en eurent bien fait sentir la nécessité. Mais si Rome s'occupa d'une réforme monétaire à l'égard de l'Etrurie, il est peu probable qu'elle eût laissé le droit du monnayage d'argent indépendant aux mains de l'Etrurie, puisque même dans la Campanie bien plus proche elle ne permit que

sous sa suprématie le monnayage des pièces dites romaines-campaniennes à l'inscription ROMANO et ROMA.

Cependant, dans les monnaies d'or et d'argent étrusques il ne se trouve pas un seul trait qui indiquerait une dépendance politique de Rome. L'on peut donc dire qu'avec la chute de Volsinii en 266 av. J.-C. le monnayage d'or et d'argent de l'Étrurie a cessé. Mais tout porte à croire que même après, l'Étrurie émit encore indépendamment des monnaies des bronze. Rome avait donc laissé à l'Étrurie — du moins pour un temps — le droit de frapper des monnaies de bronze. A la litra d'argent au poids réduit, de 0.42 gr. se rattachent par leur jeunesse, leur système d'évaluation, comme pour des raisons métrologiques les monnaies de bronze frappées, archaïstiques et légères que nous avons mentionnées dans le troisième groupe des monnaies de bronze. (Voyez p. 143.) Nous avons déjà parlé de leur âge et de leur exécution technique. Voyons à présent leur poids. Leur poids moyen — car elles sont très différentes quant au poids — donne une petite unité de cuivre de 0.42 gr. Le centuple et le quintuple de celle-ci est assez exactement représenté par les plus lourdes pièces avec les marques de valeur 100 et 50 (40.80, 20.80 gr.). Ces deux groupes de monnaies d'argent et de bronze se rattachent donc l'un à l'autre métrologiquement. Mais cela ne se peut que par la réduction du rapport de valeur de l'argent et du bronze de 1 : 120 à 1 : 100; c. à. d. une réduction quant à l'argent. Seulement que l'argent n'a jamais eu dans l'antiquité une telle valeur légale à l'égard du bronze. Nous ne pouvons donc considérer ces pièces de bronze que comme de la monnaie de change pour le commerce de l'intérieur, qui fut émis après que Rome eût ôté à l'Étrurie le droit de frapper de la monnaie d'or et d'argent. La fluctuation de leur poids aussi indique qu'elles furent des monnaies de change. Mais elles n'ont aucune relation avec l'étalon sextans romain, comme *Deecke* le prétend bien à tort.

C'est beaucoup plus difficile d'installer les séries de l'aes grave dans la série des monnaies d'or et d'argent.

Si dans les monnaies de bronze (groupe *a* des monn. de bronze) l'on pouvait découvrir des traits archaïstiques, nous accepterions l'avis de *Lepsius* qui dit que les bronzes lourds étrusques servaient de modèle aux semblables monnaies de l'Italie, et nous les rangerions simplement parmi les monnaies étrusques de 18.8 gr. Car, selon le rapport de valeur des deux métaux (1 : 120) la grandeur de l'as pesant une livre étrusque équivaut en bronze la petite unité d'argent ($1.68 \times 120 = 202$). Mais l'exécution douce et fine des types des lourds bronzes étrusques indique l'époque d'un art si développé qu'il ne faut pas y songer. Ces monnaies ne datent point du commencement, mais de la fin du V^e siècle et du début du IV^e siècle. C'est aussi prouvé par la circonstance qu'elles se trouvent au centre de l'Étrurie, sur la pente ouest des Apennins, ce qui nous permet de supposer qu'elles furent émises après les conquêtes de Rome dans le sud de l'Étrurie. Quant à la question si elles furent émises indépendamment ou selon un modèle romain — je n'entreprends point de la décider.¹

¹ M. dr. *Haebelin*, conseiller judiciaire de Francfort, qui dispose de la plus riche collection des séries de l'aes grave, m'a fait part de son intention — à l'occasion

Pourtant je tâcherai d'expliquer comment se trouvent ces lourdes monnaies de bronze dans une époque si loin de celle des unités d'argent auxquelles elles se rattachent et pourquoi elles représentent malgré cela la grandeur de la livre étrusque.

Au contraire de *Deecke*, nous trouvons naturel que le changement du système monétaire n'entraîne pas le changement du système pondéral, aussi étroitement qu'ils aient été liés. Sûrement l'Étrurie a adopté si tôt la livre italienne de 273 gr. et la livre étrusque de 202 gr. des systèmes pondéraux babylonien et persan, et ceux-ci furent si tôt influencés par le système pondéral d'Égypte au régime de dix — qu'il est impossible que l'histoire nous éclaire sur le temps et la manière de leur transmission. Des deux systèmes pondéraux s'est développé le système monétaire des deux métaux précieux, comme nous l'avons vu. Mais le système pondéral est resté invariable et le cuivre n'a pas perdu de son importance comme matière d'évaluation. Quoique au commencement il ne fut pas coulé en forme de monnaie, d'un poids décidé, selon le rapport de valeur des métaux, une ancienne litra italique de cuivre (273 gr.) équivalait à la litra d'argent (227 gr.) qui s'y rattache, tandis que la litra étrusque de cuivre valait autant que la litra d'argent qui y répond (168 gr.).

Plus tard seulement on songea sur les terrains de l'Étrurie où la livre de 202 gr. était en usage à éviter le pesage continu en coulant des monnaies au poids de la livre. Mais alors s'était déjà faite la réduction dans le système monétaire de l'argent, et ainsi les deux systèmes furent modifiés de sorte que la litra d'argent de 0.84 gr. devint équivalente à un *semis*, ou bien qu'un *as* de bronze valait deux petites litras d'argent. Il est aussi possible que le métal d'évaluation changea selon les villes et que p. ex. à Populonia l'on acceptait un *as* au poids entier de Volaterrae (9.) pour deux litras d'argent de 0.84 gr. Ceci est aussi indiqué par le fait que les pièces au style plus développé des petites monnaies d'or à une face plane peuvent être considérées comme ayant le même âge que les séries lourdes de bronze, et que nous rencontrons aussi des réductions de poids dans les bronzes (9.)

Mais les monnaies de bronze connues jusqu'à présent ne montrent pas la même forme complète et régulière de réduction que les monnaies d'argent. La preuve c'est qu'elles ont de bonne heure rempli le rôle de monnaie de change et n'ont servi que des intérêts de commerce intérieur.

Plus encore l'on regardera comme telles les monnaies de bronze légères (voyez II. groupe) qui se joignent aux bronzes lourds, et qui montrent aussi une assez grande fluctuation du poids, de sorte que l'on ne peut décidément déclarer quelle place leur revient comme monnaies de „*valuta*“ à côté des monnaies d'argent. Ces monnaies furent en usage de la fin du IV^e siècle durant tout le cours du III^e siècle ; elles prouvent donc aussi que Rome avait laissé à l'Étrurie le droit

d'une visite que je lui fit — de publier sous peu sa grande oeuvre sur le monnayage de l'Italie. A l'aide des matières à sa disposition, il décidera aussi de cette question dans son livre.

	Or		Argent		Bronze		
	Marque de valeur	Unité de poids	Marque de valeur	Unité de poids	Marque de valeur	Unité de poids	
Première Époque.							
500—450 av. J.-C.							
A) Système babylonien-étrusque	—	—	— ^	} 2·27 gr.	} 273 gr. cru.	Séries lourdes de bronze.	
B) Système persan-étrusque	—	—	—				1·68 gr.
Deuxième Époque.							
450—390 av. J.-C.							
A) Système babylonien-étrusque	—	—	XX X	} 1·137 gr.	} 136·5 gr. cru.	Séries lourdes de bronze.	
B) Système persan-étrusque	—	—	X ^				} 0·84 gr.
	↑ XXV XII< X ^	} 0·056 gr. 0·56 gr.	II< I				
Troisième Époque.							
390—266 av. J.-C.							
A) Système campanien-étrusque	XX X	} 0·227 gr.	—	} 3·41 gr.	}	Séries lourdes de bronze.	
B) Système persan-étrusque	—		—				drachme campanienne XX X ^ II< I
Quatrième Époque.							
266 à peu près 200 av. J.-C.							
Système étrusque	—	—	—	—	↑ XXX XX XII< X ^ I	} 0·55 gr.	
et monnaies légères de bronze au système duodécimal							

du monnayage de bronze, même après l'émission des premières monnaies d'argent romaines.

D'ailleurs, par rapport aux monnaies de bronze beaucoup de questions attendent encore d'être décidées.

Le résumé chronologique et métrologique des systèmes monétaires de l'Étrurie se trouve dans la table ci-jointe.

Le monnayage d'or et d'argent de l'Étrurie porte donc si bien ce caractère de la continuité, il s'est développé selon des principes si conformes des deux systèmes pondéraux en usage sur les terrains étrusques, dans les réductions des différents systèmes monétaires survenues de temps en temps régissent des principes si unis — qu'il ne peut être question d'une adoption d'autres systèmes monétaires ou pondéraux arrivée dans le cours des temps ni d'aucun ajustage à ces derniers, comme suppose *Deecke*.

Rome pouvait avoir pris l'unité pondérale (1.137 gr.) qui servit de base à son nouveau système pondéral et monétaire, le scripulum de l'antique livre italienne, mais elle peut aussi l'avoir adopté par l'intermédiaire de la Campanie du système monétaire étrusque. Ce serait confirmé par la tradition romaine qui veut que le roi Servius Tullius d'origine étrusque ait apporté l'usage de la monnaie à Rome. Si la tradition n'est pas authentique quant au personnage, le fait n'est pas improbable dans l'essentiel, c. à. d. que Rome pouvait bien avoir pris l'unité pondérale de l'Étrurie pour base de son système monétaire.

Si les systèmes monétaires romain et étrusque s'étaient rencontrés ce n'aurait pu être de la part de l'Étrurie qu'avec le système babylonien-étrusque; car ce dernier peut avoir la même origine que celui de Rome. Mais il était impossible avec le système persan-étrusque qui dès le commencement eut un autre système pondéral. Cependant, le système babylonien-étrusque se trouve déjà au III^e siècle av. J.-C. dans la forme que montrent les pièces d'or de Volsinii. Que les trois espèces des monnaies d'argent étrusques de la deuxième réduction s'accordent avec le denarius, quinarius et sestertius romains — est une conformité qui n'existe qu'en apparence; car les nominalia romains partent naturellement d'une unité plus grande, donc plus lourde.

Ce qui est conforme dans les systèmes monétaires romain et étrusque, le régime de dix divisé, n'est pas dû au hasard, mais au fait que de l'Étrurie il a passé à Rome.

Étienne Kovács.